

NR Flash

SPORTS en p. 7 :
 - Arrivée des derniers marcheurs
 - Le rallye de Sion
 - Les « retenus » pour Suisse-Albanie
 POUR VOUS MADAME en p. 8
 LOCALES en p. 11, 13, 15, 16, 18 et 19 :
 - Un inventeur étonnant
 - De l'autre côté du comptoir
 INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 20

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
 Tél. 027 2 31 51-52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA 027 2 44 22 - Le no 30 ct.

CONFECTION

HOMMES et ENFANTS

Mobix S.A. SION

Bâtiment « La Croisée »

GRACE A UNE ACTION POLICIERE COMBINEE FRANCO-SUISSE

UN IMPORTANT HOLDUP EST ÉVITÉ

II BANDITS ARRÊTÉS

LAUSANNE — Grâce aux relations qui existent entre les polices suisses et étrangères et spécialement avec la police française, des renseignements signalaient, il y a une dizaine de jours, qu'un hold-up se préparait en Suisse romande, mais on ne savait ni où ni quand. Dès le 20 avril, la police était alertée à Genève, Lausanne, Neuchâtel et, dès cette date, certaines personnes étaient suivies jour et nuit.

Mercredi 21, le soir, le dispositif de surveillance était renforcé, à Lausanne et à Genève, par la police de sûreté et la gendarmerie armée, à Lausanne, avec la collaboration de la police municipale. Tandis qu'à Genève, cinq individus étaient arrêtés à l'aube du jeudi 22, quatre étaient appréhendés à Lausanne, entre 6h 30 et 7h 15, à proximité de deux « planques » ou en pleine rue. Dans deux automobiles appartenant à la bande ont été saisies deux mitraillettes françaises et un fusil d'assaut suisse scié, chargé de vingt balles chacun. On y a trouvé encore deux masques, une blouse blanche d'infirmier, des vêtements, des espadrilles et du petit matériel. A Genève, une troisième voiture a été interceptée, portant des plaques vaudoises fausses, camouflée en ambulance, avec le feu bleu tournant, des vitres blanchies. A l'intérieur il y avait des blouses d'infirmier.

A Lausanne, les bandits arrêtés refusent de parler. La bande comprend des jeunes hommes, un personnage de 65 ans, quatre femmes, dont une arrê-

tée à Genève et trois à Lausanne. Quatre ont des papiers français falsifiés, un des papiers italiens et six sont des Suisses. Plusieurs sont des récidivistes invétérés, habiles à se défendre et à l'attaque à main armée.

L'enquête se poursuit, avec des visites domiciliaires. Cette action combinée entre la police genevoise, la gendarmerie et la sûreté vaudoise, la police municipale lausannoise a permis de prévenir un hold-up important qui, vraisemblablement, devait être commis à Lausanne ou dans ses environs.

LES ARRESTATIONS A GENEVE

Les personnes arrêtées à Genève et dont il est question plus haut sont au nombre de cinq. Il s'agit d'un couple, habitant Genève qui circulait dans une voiture à bord de laquelle se trouvait un ressortissant italien venu probablement de Milan et sur l'identité duquel on n'est pas encore fixé. On devait en outre découvrir dans ce véhicule un revolver. Les deux autres personnes arrêtées sont de nationalité française,



Voici le matériel saisi dans les deux voitures découvertes à Lausanne : 2 mitraillettes françaises et 1 fusil d'assaut suisse avec le canon scié ainsi que des blouses d'infirmiers et matériel divers.

probablement de la région de Marseille. Ici encore on n'est pas exactement fixé sur l'identité de ces deux individus qui circulaient à bord d'une voiture qu'ils avaient volée il y a huit jours et qu'ils avaient transformée en ambulance en la munissant de fausses plaques vaudoises qui ressemblent étrangement à celles qui avaient été retrouvées sur une voiture volée et qui au début de l'année avaient été utilisées pour un hold-up commis contre l'office postal de Montbrillant. Sur l'un de ces Français on a retrouvé une clé qui a permis d'ouvrir un casier de la consigne de la gare de Cornavin où

l'on a retrouvé une blouse blanche, différents objets et un autre pistolet chargé.

Tous ces individus semblent faire partie d'une même bande. Ils ne parlent pas beaucoup et nient tout ce qu'on peut leur reprocher.

C'est par la police lyonnaise qui avait eu vent que des Français avaient établi des contacts à Genève et en Suisse romande pour y commettre des coups, que la police genevoise a eu son attention attirée sur cette affaire et s'était mise à faire les recherches qui viennent d'aboutir à ces diverses arrestations.

Brève chronique en chrétienté
 Le fou du Seigneur



Le père Otto Farrenkopf, jésuite, né en Allemagne en 1888, est connu dans toute la Roumanie comme un prêtre exemplaire et un ami généreux des gens éprouvés et des pauvres. Voici un passage poignant d'une de ses lettres : « Emprisonné cinq fois, je n'ai cependant jamais été condamné par un tribunal. Une fois, j'ai été battu par deux gardiens ; j'ai reçu des coups de pieds dans le bas-ventre parce que je refusais de répéter avec eux : « Le pape est le plus grand des cochons ». Pendant deux ans j'ai souffert des suites de ces sévices. Maintenant, je suis interné depuis six ans déjà dans un asile d'aliénés (à Tirnaveni, en Roumanie). Tous les médecins affirment que je ne suis pas fou. Priez beaucoup pour votre fou, le « Fou du Seigneur ».

Tous les efforts pour le faire grâce ont échoué. Le communisme refuse de lâcher sa proie. Il est certain que le gouvernement craint un scandale. « Maintenant, écrit le père Werenfried van Straaten, nous en appelons à la conscience mondiale. Les preuves que le père Farrenkopf n'est pas fou sont abondantes. L'attestation roumaine qui envoya ce prêtre à l'asile de fous, il y neuf ans, donne comme diagnostic « arterioscleroză cerebrală ». C'est un mensonge. Nous prétendons qu'il n'est pas question d'artériosclérose du cerveau chez ce jésuite dont le jugement est imprégné de sagesse et d'esprit surnaturel. Nous exigeons un examen par des médecins non-communistes. En attendant, nous publions trois extraits de lettres récentes de ce prêtre. Que l'opinion publique juge si ces écrits sont d'un fou ! »

1. « Je suis content de mes contacts avec les débilés mentaux. Si l'on me demande comment je me porte, je puis tranquillement répondre : je me sens bien partout où je suis par la sainte volonté de Dieu. C'est avec joie que j'accepte tout de la main paternelle de Dieu... »

2. « Il y a des années déjà, lorsque j'étais isolé pendant environ un mois dans une chambre noire, et qu'on me demandait si je ne voulais pas être avec les autres, j'ai répondu : « Je préfère être seul avec Dieu ». Mon compagnon de cellule, l'évêque Pacha de Temisoara, avec qui je fus enfermé le jour même de ses quatre-vingts ans, avait coutume de dire : « Comme Dieu le veut. Je me tiens coi. » (Wie Gott will, ich halte still.) Plusieurs fois par jour, je remercie le Seigneur de pouvoir être enfermé dans cet asile. »

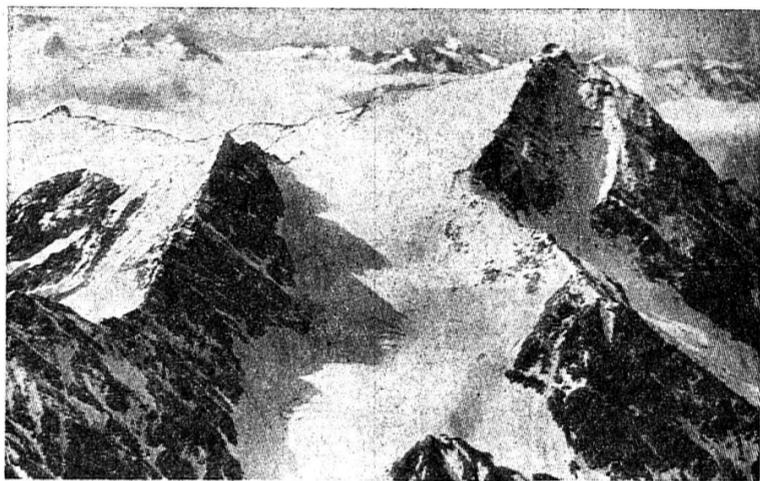
3. « Que nos évêques ne puissent pas assister au Concile n'est pas à l'honneur de notre pays. Qu'on le veuille ou non, l'Unité se prépare et la Prière du Seigneur « que tous soient uns » approche de sa réalisation. J'ai introduit une demande de rapatriement, mais elle sera probablement rejetée. Tant mieux : si la situation change ici, je serai déjà dans le pays... »

Malgré la situation sans issue dans laquelle il se trouve, le père Otto Farrenkopf porte joyeusement sa lourde croix. Il est un « Fou du Seigneur », mais il est aussi un homme qui lutte avec lui-même et qui parfois, attend désespérément un peu de lumière du ciel sombre. Qu'il lui soit donné de pouvoir acclamer la résurrection dans la liberté de sa chère Roumanie !

F. R.

L'action de sauvetage dans la région de l'Oberalp

Les huit éclaireurs sont sauvés



Vue aérienne de la paroi nord de l'Oberalp.

La garde aérienne suisse de sauvetage communique :

Jeudi à 10 h. 45, la colonne de secours composée de six hommes et d'un chien d'avalanches a survolé le col du Kruetzli et a atterri. La colonne du Club alpin suisse tentera d'atteindre la cabane de l'Etzli par la vallée du Kruetzli.

La section de l'instruction préparatoire du canton de Zurich communique ce qui suit à propos de l'action de secours de l'Oberalp :

Le 7 mars 1965, la section des éclaireurs d'Hergen annonça l'organisation d'un cours de ski dans la région de l'Oberalp avec la participation de huit jeunes gens. Ce cours ne fut pas autorisé, parce qu'aucun guide n'était à disposition. En revanche — contrairement à certains communiqués parus dans la presse — une marche à ski fut autorisée de la cabane Etzli au col du Kruetzli. Le concours d'un guide ne fut pas demandé pour cette marche, parce que, dans des conditions normales, le parcours n'offre aucune difficulté, la responsabilité incombe au

chef de groupe, qui a suivi un cours fédéral de chef d'école de groupe et un cours de chef de ski.

La section de l'instruction préparatoire est en contact constant avec la direction de l'action de secours. D'autres aides ne sont pas nécessaires pour le moment, c'est pour cela que l'on a renoncé provisoirement à une intervention militaire.

ILS SONT SAUVES

La colonne de secours a atteint la cabane de l'Etzli à 12 h. 40. Les huit membres du groupe d'éclaireurs se trouvaient sains et saufs.

Sur la suite de l'action de secours, on communique : de Bristen, aucune autre action de secours n'a pu être provisoirement entreprise, car un brouillard épais régnait sur le versant nord. Toutefois, le temps s'éclaircit. Maintenant, il s'agira de trouver, près de la cabane de l'Etzli, une place d'atterrissage pour l'hélicoptère. On pense pouvoir ramener en deux vols, les huit éclaireurs à Sedrun.

Une conséquence de l'affaire des «Mirage»

On pouvait craindre, au lendemain des remous soulevés par l'affaire des « Mirage », que les réactions parlementaires ne s'apaisent aussi vite qu'elles étaient nées. Il n'en a rien été et les propositions formulées par le rapport de la commission d'enquête, tendant à resserrer le contrôle de l'administration par le Parlement, viennent de se concrétiser en la forme d'un avant-projet de loi fédérale complétant la loi du 23 mars 1962 sur les rapports entre les Conseils. Un groupe de travail, composé de représentants des commissions de gestion et des commissions des finances des deux Chambres, a donné son approbation au dit avant-projet et il n'est pas exclu que ce texte — sans doute remanié par les commissions parlementaires compétentes — puisse être soumis aux Chambres à la session d'été.

Je dépasserais le cadre de cette chronique si je procédais ici à une analyse détaillée de l'avant-projet. C'est pourquoi je n'en retiendrai que trois points essentiels. Le premier concerne une disposition confiant au secrétariat de l'Assemblée fédérale le soin de tenir à la disposition des membres des deux Chambres la documentation dont ils peuvent avoir besoin dans l'exercice de leurs fonctions. Un tel service, qui n'implique pas la création d'un nouvel office fédéral, pourrait rendre de très grands services à des députés qui sont très tenus par leurs obligations professionnelles et pour lesquels l'activité parlementaire est un accessoire bénévole. On a pu, plus d'une fois, mesurer les difficultés qu'ont les députés de préparer leur session en profondeur et il n'est pas douteux qu'un service de documentation bien fait puisse les aider très largement dans leur tâche.

Le second point innovant en la matière est l'institution de ce que les Américains appellent des « hearings » c'est-à-dire la possibilité donnée aux commissions parlementaires d'entendre des experts de leur choix, pris hors du Parlement, ou de hauts fonctionnaires. Plusieurs cantons connaissent cette possibilité et l'expérience a montré combien de telles auditions peuvent être utilisées pour éclairer la lanterne des commissaires. Le projet prévoit que le Conseil fédéral pourra éventuellement relever des hauts fonctionnaires de l'obligation du secret lorsqu'ils auront à répondre aux questions des commissaires.

Enfin, troisième innovation, le projet contient un chapitre instituant la procédure des commissions d'enquête, comme celle qui fut exceptionnellement créée lors de l'affaire des « Mirages ». De telles commissions pourraient être désignées dans des « cas graves », comme le dit le projet, pour autant qu'il y ait accord des deux Conseils. Le projet définit les compétences et les activités de ces commissions.

Comme on le voit, ces trois séries de dispositions sont de nature à permettre un contrôle de l'administration beaucoup plus efficace que jusqu'ici, mais sans créer un nouvel office fédéral ou une bureaucratie spécialisée, hors de l'administration. Les auteurs de l'avant-projet se sont efforcés de rester dans les limites du possible, sans alourdir la procédure de contrôle. Il faut leur en savoir gré. Quant à l'efficacité de l'outil forgé par eux il faut attendre de voir à l'usage s'il a besoin d'être renforcé ou s'il permet au Parlement d'exercer réellement les contrôles faisant partie de ses attributions.

M. d'A.

DANS NOS CANTONS

Le théâtre municipal de Berne invite

Le théâtre municipal de Berne a accepté l'invitation de la direction des jeux du château de Ludwigsbourg, près de Stuttgart, à l'occasion du festival qui y est organisé cette année et jouera les 12 et 13 juin la comédie de Carlo Goldoni « Les jumeaux vénitiens ».

52 nouveaux policiers dans le canton de Berne

SPIEZ — Jeudi matin a eu lieu dans l'allée des Châtaigniers du château de Spiez, l'assermentation de l'école de police de la police cantonale bernoise.

Le commissaire Karl Reber, Berne, a présenté au conseiller d'Etat Robert Bauder, directeur de la police bernoise, l'admission de 52 agents, dont 8 de langue française et de 2 assistantes de police. Le conseiller d'Etat Bauder a félicité les jeunes policiers qui viennent de terminer un cours de dix mois et leur a rappelé leur mission: protéger et promouvoir la Constitution et les droits de notre Etat. L'acte d'assermentation a été suivi d'une réception au château de Spiez.

Le même jour a eu lieu, également à Spiez, le baptême de deux nouvelles vedettes de patrouille et de sauvetage de la police fluviale bernoise. La première, l'« Ariane » sera mise en service sur le lac de Biemme, tandis que l'« Iris » restera stationnée à Spiez. Les deux vedettes sont dotées d'appareils de radio, de porte-voix, de phares et d'un système de signaux optiques d'alerte aux tempêtes.

NEUCHÂTEL

Concours pour la décoration de l'hôpital

L'hôpital de La Chaux-de-Fonds, qui sera, comme cette ville elle-même, le troisième de Suisse romande, est en train de s'achever. Il est probable qu'il sera entièrement en activité dans une année. En attendant, procédant méthodiquement, les maîtres de l'ouvrage ont ouvert un concours restreint entre quatre peintres et quatre sculpteurs, ceci pour quatre projets de décoration, deux de peinture, deux de sculpture. Un cahier des charges très rigoureux a été établi. Les projets seront exposés en juin. Les concurrents sont MM. Schwob, Froidevaux, Batarelli et Nicoids pour la peinture, Conde-Affolter, Schneider, Liegme et Perrin (jun.) pour la sculpture.

GENÈVE

60 ans de travail au journal « La Suisse »

Hier, la direction ainsi que de nombreux représentants de l'imprimerie, de la rédaction, de l'administration et de l'expédition de « La Suisse » ont fêté M. Emile Rossi, linotypiste, qui était accompagné de Mme Rossi, à l'occasion de ses 60 ans de travail dans ce journal. C'est M. Jean-Claude Nicole, directeur de la Société editrice de ce journal, qui a retracé la longue carrière et dit la conscience professionnelle de ce fidèle employé qui va maintenant prendre une retraite bien méritée.

CHUTE D'UN AVION-ÉCOLE A COINTRIN

GENÈVE — Jeudi après-midi un avion de sport s'est écrasé à l'aéroport de Cointrin peu après le décollage. Il y avait deux occupants à bord, le moniteur et son élève. Sérieusement blessé, le moniteur a été conduit à la policlinique, quant à l'élève il n'aurait subi qu'une commotion. La police est sur place et une enquête est ouverte.

ARRESTATION DE PLUSIEURS INDIVIDUS SUSPECTS

GENÈVE — La police genevoise vient d'arrêter à Genève et dans la campagne quatre suspects qui étaient l'objet d'une surveillance depuis un certain temps déjà. Des individus seraient porteurs de faux papiers. L'un d'eux avait sur lui un pistolet. Cette affaire aurait des ramifications à l'extérieur, à Lausanne notamment où d'autres hommes et femmes auraient également été arrêtés.

ARGOVIE

Happé et tué par une voiture

M. Alois Meier, 45 ans, employé de station à Felsenau, dans le canton d'Argovie, rentrant chez lui à vélo, a été happé par une auto et projeté violemment sur la chaussée. Transporté à l'hôpital de Leuggern, le malheureux a succombé à des blessures internes.

TESSIN

Le maire de Muraltto ne démissionne pas

Alors que la nouvelle de la démission du conseiller national Franzoni, de ses fonctions de maire de Muraltto, est prématurée. Le conseiller national Franzoni continuera à administrer sa commune.

Locarno : le front des incendies

La situation sur le front des incendies qui ravagent les forêts de Locarno et du val Maggia se présente ainsi :

Le vent est tombé et les pompiers ont pu localiser les nombreux foyers. Dans la zone locarnaise de la vallée des Croates, le feu a été localisé en raison surtout du terrain qui présente un fond humide. Dans la vallée d'Avvegno, presque toutes les écuries de la région d'Avvegno, de Monteggia et de Forcole ont été détruites. Le feu a aussi anéanti 11 maisons de vacances et habitations normales. Toute la nuit, les pompiers de Maggia et de Cevio ont lutté contre l'incendie qui menaçait le village d'Avvegno.

ZURICH

Don à Pro Juventute

L'Association suisse de la journée des mères, avec siège à Zurich, qui chaque année met en vente une affiche de vitrine, a fait don à « Pro Juventute » pour « l'aide aux mères », d'une somme de 5 000 francs provenant du produit de son action de l'an dernier.

BALE

Il emporte 250.000 frs mais est « pincé » à Cannes

BALE — Le caissier d'une station-service, qui s'était enfui le mois dernier en emportant 250.000 francs, a été arrêté mercredi soir à Nice alors qu'il descendait d'un avion venant de Paris. Une perquisition de la propriété qu'il possède à Cannes révéla ce qui reste encore de l'argent volé. L'escroc a été arrêté en présence d'un commissaire de la police criminelle baloise et écroué, en attendant son extradition, à Cannes.

LUCERNE

De bons écoliers

Il arrive que, parmi les enfants qui, ayant achevés leurs années de scolarité obligatoire, entrent dans la vie, il y en ait quelques-uns qui ont accompli toutes leurs années d'école sans une seule absence. Mais que, à deux années de distance, dans la même famille, deux enfants aient quitté l'école sans avoir manqué une heure, est probablement chose rare. Or, à Seeburg, près d'Herzogenbuchsee, se trouve, au nombre des écoliers qui terminent cette année leur scolarité, une fille de paysans, Rosalie Gruetter, qui, pour ses neuf années d'école sans une seule absence, a reçu en don des autorités scolaires une channe ornée. Pour ce même zèle et ce même bonheur, il y a deux ans, son frère, Hans-Rudolf Gruetter, avait reçu une cloche.

A toute heure buvez

PERNOD

fraîcheur anisée

24 heures de la vie du monde

* **M. STEWART A PRAGUE** — L'avion spécial amenant de Belgrade M. Michael Stewart, ministre des Affaires étrangères britannique et sa suite a atterri à Prague.

* **AUCUNE TENTATIVE DE COUP D'ETAT EN BULGARIE** — Personne n'a été exécuté et personne ne s'est enfui à l'étranger, affirme l'agence télégraphique bulgare dans une mise au point publiée « à propos de certains bruits sur la situation en Bulgarie ».

* **ASSEMBLEE INTERDITE** — Le ministre autrichien de l'intérieur vient d'interdire une rencontre nationale du groupement « Kameradschafts-Bund », qui devait avoir lieu le 30 mai à Vienne. Cette interdiction a été prise par le gouvernement qui craint des désordres.

* **M. BRANDT A QUITTE NEW-YORK** — M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin-Ouest, a quitté jeudi New-York par avion, pour Londres. M. Brandt a fait une visite de dix jours aux Etats-Unis.

* **LA FRANCE ET L'OTASE** — La France n'enverra qu'un observateur à la conférence des conseillers militaires de l'OTASE, qui doit se tenir à Londres les 29 et 30 avril, apprend-on de source britannique officielle.

* **NOUVEAUX RAIDS DE L'AVIATION AMERICAINE** — Deux nouveaux raids ont été entrepris par l'aviation américaine sur le territoire nord-vietnamien. La première attaque, une reconnaissance armée, a été menée par huit « Thunderchief » escortés par 30 chasseurs, sur la route No 12 allant de Vinh au Laos.

* **95ème ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE LENINE** — Une réunion solennelle consacrée au 95ème anniversaire de la naissance de Lénine s'est ouverte jeudi sous la présidence de M. Léonid Brejnev, premier secrétaire du comité central du parti communiste de l'URSS, dans le Grand palais des congrès au Kremlin.

Pour la protection du val de Nant

Dans son rapport au Grand Conseil sur la motion de M. Eugène Kuettel, député de Lausanne, relative à la protection du val de Nant, le Conseil d'Etat prévoyait la promulgation d'un plan cantonal d'extension destiné à assurer, dans les limites de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire, la protection du val de Nant, tout en réservant l'application de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage.

Le plan d'extension cantonal No 221 prévoyant la réserve naturelle du val de Nant, sur la commune de Bex, est établi. Il est déposé, depuis le 20 avril, au greffe municipal de Bex, où les intéressés peuvent prendre con-

naissance, déposer leurs observations ou leur opposition.

Il prévoit que le val de Nant est une réserve naturelle avec zone de non bâtir. Il est probable que la municipalité de Bex, qui a décidé de prévaloir en faveur de l'aliénation du val de Nant à la Confédération pour en faire une place de tir, fera opposition à ce plan d'extension cantonal. Son préavis au Conseil communal n'a pas encore été déposé et le Conseil communal n'a pas encore pris position.

On peut donc prévoir qu'une procédure sera engagée avec recours à un tribunal arbitral, de sorte que la question est loin d'être résolue.

LES COURS DE LA BOURSE

Bourses suisses

Actions suisse	C du 21	C du 22
Banque Leu	1940	1900 g
U. B. S.	3110	3090
S. B. S.	2340	2305
Crédit suisse	2640	2625
Allg Finanzges.	365 g	360 g
Banque Com. Bâle	380 g	375 g
Conti Linoleum	1110	1095 g
Banque Fédérale	400 g	—
Electrowat	1750	1730
Transports Glaris	—	220 b
Holdebank port.	515	505
Holdebank nom.	450	460
Interhandel	4900	4855
Motor Columbus	1310	1300 g
Indelec	1015	1005
Metalwerte	1700 g	1705 g
Italo Suisse	272	273
Südelektre	134	134 g
Réassurance	2050	2030
Winterthur-Acc.	765	755
Suisse ass. gén.	1625	1600
Zurich assurance	4875	4800
Accum. Tessin	1030	1032
Accum. Oerlikon	640 b	630 b
Saurer	1400	1375 g
Aluminium Chippis	5700	5650
Bally	—	1520 g
Brown Boveri	1900	1890
Ciba	5410	5450
En. Elec. Simplon	605 g	605 g
Chocolats Villars	1530	1520
Fischer port.	285 g	280 g
Fischer nom.	7400	7200
Geigy port.	3925	3880
Geigy nom.	1350	1340
Jelmoli	6250	6275
Hero	—	1830 g
Landis & Gyr	1830 g	1820 g
Lino Giubiasco	570	595
Lonza	1460	1400
Globus	4325	4100 g
Oerlikon Ateliers	770	790
Nestlé port.	3050	3040
Nestlé nom.	1960	1940
Sandoz	5860	5825
Suchard	9100	9200
Sulzer	2950	2940
Ursina	4575	4525

Bourse de New-York

La tendance: bien soutenue

	C du 21	C du 22
American Cynamid	76 5/8	77 1/8
American Tel & Tel	68 5/8	68 5/8
American Tobacco	37 3/4	38 1/2
Anaconda	63	63 5/8
Baltimore & Ohio	35 3/8	34 3/4
Bethlehem Steel	38 1/4	38 1/8
Canadian Pacific	60	60 3/8
Chrysler Corp	54 7/8	56
Creole Petroleum	42 1/2	42 1/8
Du Pont de Nemour	237	238
Eastman Kodak	154 1/2	154
General Electric	102 5/8	103
General Motors	107 3/8	107 5/8
Gulf Oil Corp.	53 5/8	54 7/8
I. B. M.	476 1/2	479 1/2
International Nickel	88 3/8	88
Intel Tel & Tel	58	58 1/4
Kennecott Copper	103 5/8	103 1/2
Lehmann Corp.	30 5/8	31
Lockheed Aircraft	43 3/4	44 3/8
Montgomery Ward	36	36 1/8
National Dairy Prod	89 3/4	90 1/2
National Distillers	31 1/2	32
New York Central	55 1/8	54 7/8
Owens-Illinois Gl	118	118
Radio Corp of Am.	34 3/8	34 1/2
Republic Steel	44 3/8	43 7/8
Royal Dutch	42 3/8	43 5/8
Standard Oil	78 5/8	80
Tri Continental Cor.	50	49 3/4
Union Carbide	130 1/2	131 3/4
U. S. Rubber	66 1/4	66 1/4
U. S. Steel	53 3/4	53 5/8
Westinghouse Elect.	51 1/4	51 3/8
Ford Motor	57 3/4	58 5/8
Volumes	5.590.000	5.590.000
Dow Jones	—	—
Industrielles	910,71	915,06
Ch. de Fer	211,76	211,99
Services publics	162,50	162,69

Cours des billets

	ACHAT	VENTE
Allemagne	107,50	110
Angleterre	12	12,20
Autriche	16,60	16,90
Belgique	8,60	8,85
Canada	3,98	4,05
Espagne	7,05	7,35
Etats-Unis	4,32	4,36
France	87	90
Italie	—,68 1/2	—,71

Cours de l'or

	ACHAT	VENTE
20 fr. suisses	39,50	41,50
Napoléon	86,50	88,50
Souverain	41	43
20 dollars U. S.	190	195

Cours de bourses communiqués par la Banque Troillet & Cie S. A., Martigny.

Au goût du jour

MECCARILLOS



Le petit cigare adapté au rythme de la vie moderne



Qualité ORMOND

la boîte de 20 MECCARILLOS Fr. 2.-

Voici les couches les plus avantageux de toute la Suisse - profitez-en!

NOVA Mousse synthétique - extra léger!
52.-

FAMA Matelas à ressorts, 10 ans de garantie Couche en ouate de coton blanc
58.-



Qualité 100% suisse

Vente exclusive Pfister

Actuellement exposés - livrable de suite!

De loin le plus grand et le plus beau choix en couches et studios à des prix self-service imbattables

1154

Des atouts pareils uniquement au LIBRE SERVICE de

Pfister

ameublements s.a.

LAUSANNE, Montchoisi 5
Tél. 021/26 06 66 - Le «Paradis du meuble et du tapis» de la Suisse romande
Essence gratuite/billet CFF/taxi en ville pour achats dès Fr. 500.-

Cilo me donne des ailes!

Cilo SA - Lausanne

Le record de la simplicité: accélérez... freinez... c'est tout!
Modèle DA automatic «luxe», seulement **Fr. 565.-**

Autres modèles seulement Fr. 488.- (standard) et Fr. 645.- (2 vitesses).

Moteur 2 temps, auto-ventilé (turbine), 48 cc, ultra-silencieux.
Embrayage AUTOMATIQUE. Transmission directe à chaîne.
Freins à tambour (rétro-pédalage à l'arrière).
Emaillage électro-statique. Selle oscillante. Porte-bagages avec pince.

Cyclomoteur CILO, «le meilleur grimpeur à 30 à l'heure»!

MARTIGNY : J. Fardel, avenue du Grand-Saint-Bernard
MONTHEY : A. Meynet, avenue de France 27

innovation
En exclusivité électrinno S 150

Réfrigérateur, modèle table, avec compresseur, capacité 150 litres. Fabrication suisse.
Fr. 398.-

Eclairage intérieur.
Grand tiroir à légumes.
Bac de dégivrage.
Dégivrage automatique.
Compartment congélateur à double évaporateur et porte.
Bac à glace

Plateau-table en formica.
Revêtement intérieur en plastique
Eclairage Intérieur.
contre-porte fonctionnelle.
Casier à œufs et à beurre
2 grilles
Rayon pour 4 bouteilles.
Fermeture magnétique

Dimensions :
Hauteur 86 cm.
Largeur 55 cm.
Profondeur 60 cm.
220 volts 120 watts
Garantie :
5 ans sur le compresseur
1 an sur l'appareil.

GRANDS MAGASINS
innovation
MARTIGNY SA

M. et Mme CLAUDE LOVEY
diplômés de l'Université de Genève

en orientation professionnelle et psychologie appliquée aux consultations pour enfants,

ont ouvert leur bureau à Sion
37, chemin du Vieux-Canal

Pour rendez-vous, téléphone (027) 2 58 45
Non-réponse (026) 6 10 32
P 17582 S

PRETS
Sans caution, jusqu'à 5.000.-.
Formalités simplifiées.
Discrétion absolu.

Banque Courvoisier & Cie
Téléphone : (038) 5 12 07.
NEUCHÂTEL.

Occasion unique
A liquider

SMC machine à calculer
absolument neuve, quatre opérations et transfert, pour Fr. 1.880.- seulement. (Prix de catalogue: Fr. 2.450.-) Une année de garantie.

Offres : case postale 404, 1951 Sion.
P 30250 S

A vendre
bois de feu hêtre
sec ou vert, à partir de 16 stères. Pris sur place ou livraison à domicile.

S'adresser à Jaquet Frères, Arzier s/Nyon, téléphone (022) 66 13 71.
P 35482 L

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
OPTIQUE
G. GIRARD
MARTIGNY - Place Centrale - Tél. (026) 6 12 93
Réparations rapides et soignées

NSU PRINZ 1000 L

- Moderne - Compacte
- Spacieuse - Economique

dès **Fr. 6 950.-**

Modèle Prinz 4 Fr. 5 950.-

A. Frass, garage des Deux Collines - SION - Tél. (027) 2 14 91

? L'INCONNU SANS VISAGE

41

Trop malade pour protester, Peter se leva. La pièce tourna autour de lui, puis il reprit son aplomb. Il refusa de se laisser accompagner et parvint à marcher jusqu'à l'hôtel où il se débarrassa, s'assit au bord du lit. Puis il ne souvint de rien jusqu'à la sonnerie du téléphone. Il avait dû rester là toute la nuit, car le soleil inondait la chambre. Tout son corps lui faisait mal, le moindre mouvement était pénible. Ce téléphone... comment l'atteindre, l'arrêter? Il avança le bras; la douleur se réveilla dans le dos et il dut renoncer mais la sonnerie, véhémentement, ne cessait pas. Un second effort, plus lent, cette fois, lui permit d'atteindre le combiné. C'était Dinah.

— Peter, il est dix heures vingt-cinq, et je vous attendais à neuf heures et demie, au plus tard. J'ai pris un rendez-vous pour onze heures. Pouvez-vous venir?

D'une voix pâteuse, Peter promit. Quel rendez-vous? Pour l'instant, il se sentait encore trop stupéfait par son aventure pour s'en soucier, les idées s'organisaient mal dans son cerveau. Boitant, il alla dans la salle de bains et prit une douche chaude, froide ensuite et la réaction le remit d'aplomb. Cela n'était pas encore merveilleux, mais il allait mieux. Il continua à réfléchir, chercha désespérément un point de départ pour parvenir à une explication de l'agression. Un seul vint à son esprit: Harvey Dirken, inopinément revenu de la capitale, laissant derrière lui d'importantes questions à régler. En aurait-il eu de plus considérables à Willets? Il était arrivé au moment où Peter comptait sur le témoignage de Pat Meakin pour faire rouvrir le dossier Wiemar. Prévoyant le cas, Dirken aurait-il établi le contact avec Meakin pour le persuader de se taire?

Dirken avait conseillé à Peter d'abandonner l'affaire Wiemar. En somme, Peter s'était incliné, non pour obéir au banquier mais par suite de la carence de Meakin. Néanmoins, Dirken pouvait considérer la partie gagnée. Or Peter s'était remis en campagne, avait questionné Margaret Benedict, parlé au père de Rita Bryant. Et surtout, il avait aperçu l'homme au complet bleu dans la bibliothèque, ce qui, aux yeux de Dirken, pouvait être particulièrement inquiétant.

Le résultat naturel serait une nouvelle pression sur Peter pour qu'il se tînt tranquille. Précisément, Dirken l'avait exercée, sans succès. Là dessus qu'elqu'un avait poursuivi Peter en voiture, du restaurant à la station. Après avoir cassé l'ampoule qui éclairait l'escalier, l'inconnu avait attendu dans le couloir obscur que Peter sortit de son bureau: une suite d'événements qui se succédaient sans heurts.

Mais, en y réfléchissant, Peter douta de l'excellence du raisonnement. Se trouvant dans la capitale, Dirken n'avait pu participer à beaucoup d'événements locaux. Par exemple, le chef de la police. Gilling, avait arrêté les recherches policières presque avant qu'elles commencent. Dès qu'il fut mis au courant du meurtre par Peter, Matt Cameron s'était précipité au téléphone pour en supprimer le récit dans son journal et très probablement, par l'entremise d'Hobart, à la radio. Tout ceci étant arrivé avant que Dirken, absent, ait même pu apprendre le drame.

Il est difficile de croire qu'il eût manœuvré Thurston le procureur, le coroner Flemming et le docteur Lang, à deux cent cinquante kilomètres de distance!

Dirken, s'il avait participé à la machination, n'aurait tenu qu'un rôle secondaire. A moins que... à moins qu'il n'ait pas été dans la capitale le jour du crime. A moins qu'il ne fût lui-même le meurtrier...

Peter se rasait. Sa main s'arrêta; il faillit se couper. «Tu es fou!» dit-il à son image dans le miroir. Mais l'idée se montra tenace. Dirken présentait le même aspect physique que l'homme en bleu. Il marchait lentement, l'état de son cœur lui interdisant tout effort. Peter imagina l'élégant Dirken vêtu de vieux vêtements, coiffé d'un feutre usagé, s'éloignant sans hâte: il devenait l'homme au complet bleu.

Supposons qu'Harvey Dirken, pour une raison inconnue, ait tué un homme, un vagabond. Dirken, un citoyen important de Willets, président de la Farmers Trust, administrateur des biens Weller, président du conseil d'administration du collège. Supposons que certaines personnes influentes et de grandes affaires commerciales aient craint que son arrestation présentât beaucoup plus d'inconvénients pour la communauté que la mort d'un obscur ouvrier agricole. Pour le bien de la ville et le leur, sans doute, mieux valait que la suspicion n'effleurât pas Dirken: le crime devait passer pour un accident.

Copyright by Opera Mundt

(80 suivre)

PHIL la fusée



Avril 23

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h 30 à 16 h 30. Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h 30 à 16 h 30.

Château de Villa. — Musée Rilke en permanence

Maison des jeunes. — Vendredi 23 avril, à 20 h 30, l'ensemble vocal «Les Neuf de cœur» donnera un répertoire de ses chansons à succès.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42, voir aux annonces.

Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45, voir aux annonces.

Cinéma Luz. — Tél. 2 15 45, voir aux annonces.

Médecin de service. — Dr Kruczek, tél. 2 15 47.

Pharmacie de service. — Pharmacie Buchs, tél. 2 10 30.

Ambulances de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59; S. O. S. général, 2 23 52.

Carrefour des Arts. — Exposition André Freymond.

Atelier du Grand-Pont. — Exposition Albert Chavaz.

Maison des jeunes. — Samedi 24 avril, soirée récréative, entrée libre. On y danse.

CSFA. — 24-25 avril. — Sortie Verblier-Montfort et Rosa-Blanche, selon programme prévu. Renseignements et inscriptions au tél. 2 30 52.

Grande salle de La Matze. — Samedi 24 avril, concert de l'Harmonie Municipale de Sion.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 6 11 54, voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. 6 16 22, voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Boisard, tél. 6 17 96. Dès dimanche 18 avril et jusqu'au 8 mai, la pharmacie Closuit sera fermée pour cause de vacances annuelles.

Médecin de garde. — S'adresser à l'hôpital de Martigny Tél. 6 16 05.

Petite Galerie. — Jusqu'au 8 mai, exposition Thérèse Martin. Ouverte les jours ouvrables de 15 h. à 18 h. 30 et sur demande, tél. 6 15 24.

Casino-Etoile. — Samedi 24 avril, à 20 h 30, concert des «Neuf de cœur».

Ski-Club Martigny. — Sortie d'avril à la Flégère-Chamonix, dimanche 25 avril 1965. Rendez-vous des participants au Motel des Sports, vendredi. Inscriptions: Office du tourisme et au Colibri, chez Claudine. Départ, place Centrale à 7 h. 30.

SAINT-MAURICE

Cinéma Rozy. — Tél. 3 64 17, voir aux annonces

Pharmacie de service. — Pharmacie Galliard, tél. 3 62 17.

Club Alpin Suisse — Groupe de Saint-Maurice. — Dimanche 25 avril, sortie à skis aux Marécottes-Golette-Solanfe-Jorat-Mex.

MONTHEY

Plazza. — Tél. 4 22 90, voir aux annonces.

Monthéolo. — Tél. 4 22 60, voir aux annonces.

Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés, tél. 4 11 92

Pharmacie de service. — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Sur nos ondes

SOTTENS

7.00 Bonjour à tous! 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 8.00 Le bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 Le monde chez vous. 9.15 Emission radiôscolaire. 9.45 Les nouveautés du disque. 10.15 Emission radiôscolaire. 10.45 Les nouveautés du disque. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au Carillon de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton. 13.05 La ronde des menus plaisirs. 13.35 Solistes romands. 13.55 Miroir-flash. 14.00 Musique d'Espagne. 14.15 Emission radiôscolaire. 14.45 Les grands festivals de musique de chambre. 15.15 Symphonie No 4 en mi mineur. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Horizons féminins. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Les éléments de la musique vivante. 18.00 Aspects du jazz. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le Miroir du monde. 19.50 Enfants. 20.00 La Symphonie pastorale. 20.30 Spécial 20. 20.55 Les jardins du paradis. 22.10 La Ménéstrandie. 22.30 Informations. 22.35 Actualités du jazz.

SECOND PROGRAMME

19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. Le feuilleton. 20.25 Romans perdus et retrouvés. 20.55 Musique aux Champs-Élysées. 22.15 A l'échelle de la planète. 22.30 Musique de chambre contemporaine. 23.15 Fin.

BÉROMUNSTER

6.15 Informations. 6.20 Par monts et par vaux. 6.50 Propos sur votre chemin. 7.00 Informations. 7.05 Musique légère. 7.30 Emission pour les automobilistes voyageant en Suisse. 8.30 Arrêt. 10.15 Disque. 10.20 Emission radiôscolaire. 10.50 Disques. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Conseils pour les voyageurs. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous avec... 13.30 Accordéon. 14.00 Emission féminine. 14.30 Musique de chambre. 15.20 Adam et Eve. 16.00 Informations. 16.05 Conseil du médecin pour les bien-portants et les malades. 16.15 Disques demandés pour les malades. 17.00 E. Dubourg, piano. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Musique récréative. 18.40 Actualités. 19.00 Chronique mondiale. 19.20 Communiqués. 19.30 Echo du temps. 20.00 Orchestre H. Deuringer. 20.30 Voyage à travers les pays de l'Est. 21.30 Entrons dans la danse. 22.15 Informations. 22.20 Pour les amateurs de musique. 23.15 Fin.

MONTÉ CENERI

7.00 Marche. 7.15 Informations. 7.20 Concert matinal. 7.45 Almanach sonore. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 12.40 Ensemble M. Robbiani. 13.00 Journal de 13 h. Pour les sportifs. 13.15 Revue musicale. 14.00 La vieille ballade de dame Clisson. 14.45 Orchestre de Beromunster. 15.45 Chansons. 16.00 Journal. 16.10 Thé dansant. 16.30 Solistes de la Suisse italienne. 17.00 Heure sereine. 18.15 Can... zoni. 18.30 Musique de film. 18.45 Petite chronique culturelle. 19.00 Concert sur le Danube. 19.10 Communiqués. 19.15 Quotidiano. 19.45 Un quart d'heure avec Ray Conniff. 20.00 Albert, radiodrame. 20.50 Orchestre Radiosa. 21.20 Pages du compositeur genevois B. Reichel. 21.50 Saints et hérétiques, croyants et mécréants de la littérature italienne. 22.05 Mélodies et rythmes. 22.30 Informations. 22.35 La galerie du jazz. 23.00 Ultimes notes. 23.15 Fin.

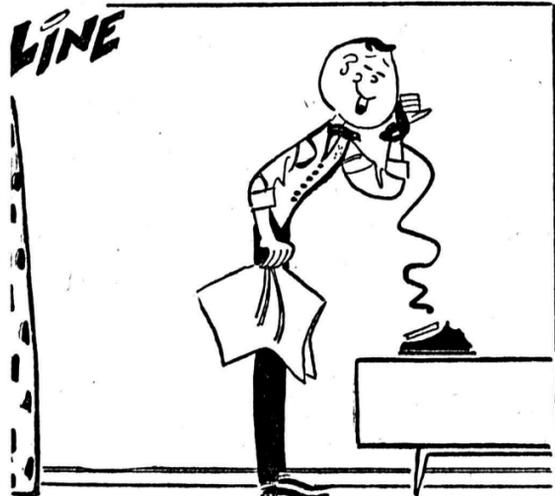
TELEVISION

19.00 Bulletin de nouvelles. 19.05 Le Magazine. 19.20 Téléspot. 19.25 Police des plaines. 19.55 Téléspot. 20.20 Carrefour. 20.35 Soirée belge. 21.05 L'air du large. 22.00 De la musique au ballet: Le Mandarin merveilleux; Roméo et Juliette. 22.45 Téléjournal. 23.00 Fin.

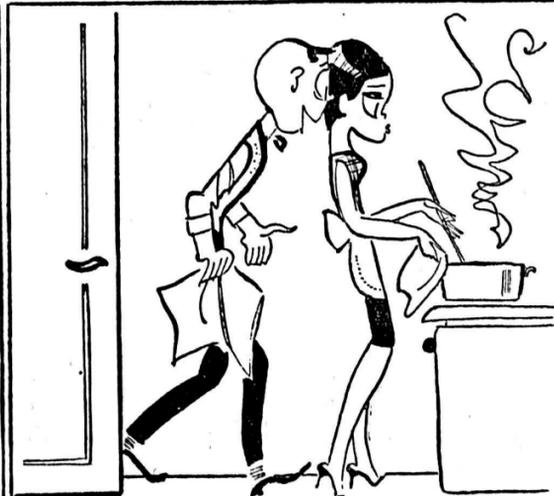
Placée là!

Votre annonce aurait été lue

LINE



— ...Si on peut venir dîner chez vous? Je vais demander à Line...



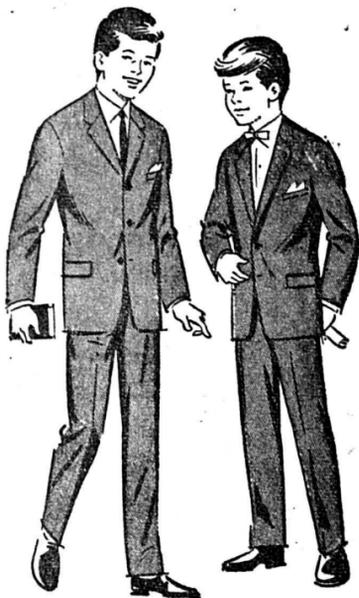
„Hum, tu fais des tripes?“



„Elle est un peu fatiguée ce soir!“

Pourquoi toujours

Terlenka®



PARCE QUE TERLENKA NE SE FROISSE PAS
DEMANDE PEU DE REPASSAGE
ET SE DETACHE FACILEMENT.

C'est bien ce qu'il leur faut!

Il y a du choix chez



La Croisée SION

GARÇONS de 2 à 16 ans **Fr. 138.-**
Gr. 8 ans
JUNIORS dès **Fr. 178.-**

Bureau d'assurances aux environs immédiats de Zurich, sur la rive droite du lac, cherche pour date à convenir

employée de bureau

de langue française. Possibilités d'apprendre l'allemand. Nous offrons un emploi stable et intéressant, bien rétribué. Samedi libre, 41 heures par semaine.

Adresser offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffre 46985-42 à Publicitas, 8021 Zurich.



M. WITSCHARD - MARTIGNY

Rue de l'Eglise 5
Tél.: (026) 6 16 71
Service après vente garanti.

**Epuration
des eaux usées
station Monobloc
système Schreiber**

Nous sommes à disposition de toute commune pour l'étude du problème d'épuration des eaux usées, brevet, garantie (25 ans d'expérience), station remplissant toutes les exigences demandées.

EPUREX S.A., 13, avenue du Simplon,
1000 Lausanne, tél. (021) 27 63 44.
P 958 L

Confiserie cherche

PATISSIER

pour date à convenir

Ecrire sous chiffre P 30483 à Publicitas, 1951 Sion.

P 30483 S

APPARTEMENT

A louer à Pont-de-la-Morge (Sion) dans construction récente, 1 appartement de 3 pièces, tout confort, libre 1er juillet 1965.

Renseignements chez Arthur Proz, architecte, Sion, tél. (027) 2 51 22, app. 2 47 45.

P 30470 S



**Liquidation
totale**

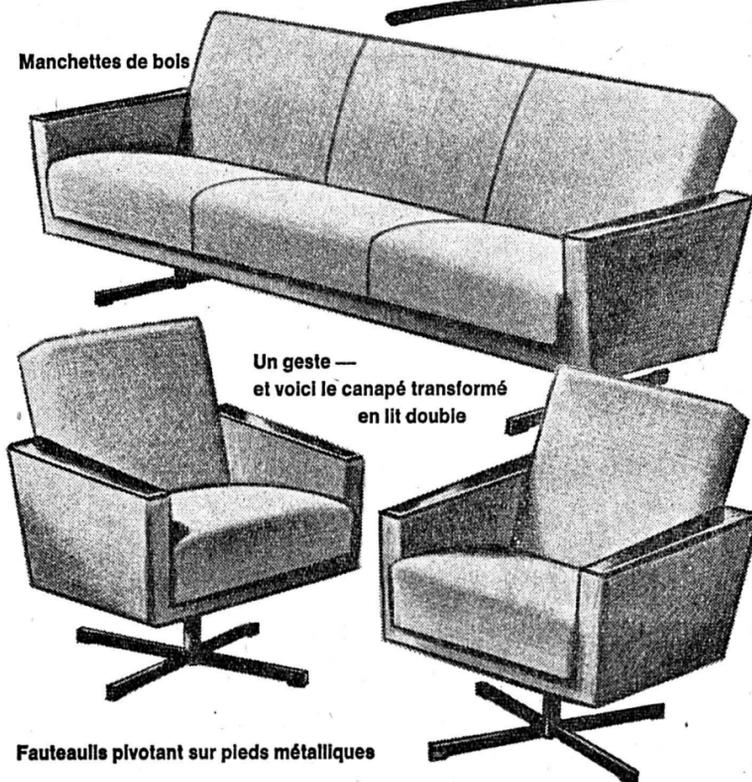
Rabais
extraordinaires
20% - 40%
60%

P 22

**canapé-lit
2 fauteuils**

Fr. 980.-

Manchettes de bois



Un geste —
et voici le canapé transformé
en lit double

Fauteuils pivotant sur pieds métalliques

Grandes expositions des Meubles Glass SA, Lausanne
Galeries Ste-Luce, Petit-Chêne 27-29 et Place de la Gare 4

Meubles Glass

LAUSANNE BRUGG ST-GALL

Livraison franco et montage à domicile. Facilités de paiement. Remboursement des frais de train ou d'essence pour tout achat dépassant Fr. 500.-

Pour recevoir gratuitement notre documentation illustrée, NR 12 b

Nom et prénom _____ No. _____
Rue _____
Localité _____ Profession _____
Meubles Glass S.A., Petit-Chêne 27, 1000 Lausanne

100



Au four



**Un gâteau
au fromage !**

Comme ils sont bons - et économiques - les gâteaux au fromage, achetés chez le boulanger ou faits à la maison! Comme ils sont appétissants ces petits ramequins chauds et odorants! Avec une salade verte, c'est un repas qui fait toujours plaisir.

Proportions pour un gâteau au fromage d'environ 28 cm. de diamètre, ou pour 10 ramequins:
500 g de pâte à gâteau ou de pâte feuilletée.
100 g de gruyère et 100 g d'emmental râpés,
1 cuillerée à soupe de farine, 3 œufs, 1/2 yoghourt,
2 1/2 dl. de lait, 1 pincée de sel, du poivre.

Préparation:

Abaissez votre pâte; beurrez et enfarinez la plaque à gâteau ou les moules que vous foncerez ensuite avec la pâte; piquez-la avec une fourchette. Mélangez le fromage avec la farine et garnissez la plaque ou les moules, puis, ensemble, œufs débattus, yoghourt, lait, sel, poivre et versez le tout sur le fromage. Faites cuire à une bonne chaleur moyenne.

Un raffinement: Avant de mettre au four, parsemez le fromage de morceaux de jambon, de champignons émincés ou de rondelles de tomates.



Les produits laitiers offrent la saveur du naturel

Tous vos imprimés à l'Imprimerie Moderne SA

Un petit Zuricois doit la vie à des ouvriers italiens



Des Italiens ont sauvé un enfant, hier matin, à Zurich. Une habitante de la ville s'était éloignée de son appartement pour peu de temps, laissant seul son fils, Urs, âgé de 2 ans. S'étant réveillé, le garçonnet quitta son lit et gagna le salon. Il grimpa sur le rebord de la fenêtre ouverte, perdit un instant l'équilibre, mais réussit finalement à s'accrocher.

Un conducteur de grue travaillant à proximité avait observé la scène.

Il donna l'alarme et des ouvriers italiens occupés sur le chantier apportèrent en hâte des matelas sous la fenêtre. A peine les avaient-ils posés que l'enfant, à bout de force, lâchait prise et faisait du quatrième étage une chute de treize mètres. Grâce aux matelas,

il ne fut que légèrement blessé.

Nos photos, de g. à dr.: l'enfant sauvé, Ursli Sonderegger, a retrouvé sa sœur. ★ La maison d'où Ursli a fait une chute de 13 mètres. ★ Un des ouvriers, Michele Liccione, qui a aidé à mettre les matelas.

COLLISION EN GARE DE BERNE

LAUSANNE — La Direction du 1er arrondissement des CFF à Lausanne communique :

Jeu 22 avril, à 17 h 02, une collision s'est produite en gare de Berne dans les circonstances suivantes : au cours d'une manœuvre à la station de Thoirishaus, quatre wagons de marchandises ont dérivé en direction de Berne, à la faveur de la déclivité assez prononcée de la ligne sur ce tronçon. Alertés immédiatement, la station de Bumpliz-Sud et la gare de Berne-Weiermannshaus tentèrent d'arrêter les wagons, mais les mesures prises furent inopérantes, en raison de la vitesse croissante du convoi. A l'entrée de la gare de Berne, à la hauteur du dépôt, les wagons entrèrent en collision avec une locomotive, que l'on tenta d'évacuer d'urgence, afin de libérer la voie. Les quatre véhicules déraillèrent, obstruant entre autres choses les voies principales Berne-Fribourg. Les trains durent être détournés par le tunnel de Donnerbuehl et, après quelques travaux de relevage, par la voie de Berne à Weiermannshaus. La circulation normale reprendra probablement dans le courant de la nuit. Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais les dégâts matériels sont assez importants.

La joyeuse ambiance du printemps 1965



On demande

sommelière

ou débutante, au Café des Amis, à Ollon (Vd)

Nous cherchons à louer, pour le 1er juin ou le 1er juillet,

appartement ou maison

4-5 pièces à Martigny-Ville ou environs.

S'adresser à R. Hausheer, ch. Benj. - Dumur 9, 1008 Prilly - Lausanne. Tél. (021) 24 03 09 (dès 18 h.).

A vendre beaux

plantons de fraises

ainsi que plantons de virgules.

S'adresser à Hermann Viglino, Le Brocard.

Jeune homme

de confiance demandé pour aider au commerce. Nourri, logé, bon salaire. Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser à Métroz, café-épicerie, station Shell, Anières, Genève. Tél. (022) 52 82 14 P 60909 X

50 matelas

neufs, crin et laine, belle qualité, 90x190 ou 95x190 cm.,

Fr. 75.— pièce

KURTH 1038 Bècher Tél. (021) 81 82 19 P 1533 L

Sommelière

est demandée dans café-restaurant. Vie de famille. Débutante acceptée.

Entrée date à convenir.

Tél. (026) 6 57 40 P 30489 S

Café des Noyers, Sion, cherche pour tout de suite ou date à convenir,

jeune fille

pour aider au ménage et à la cuisine. Tél. (027) 2 49 77 P 30487 S

On achèterait une

brouette à sulfater

Téléphoner le soir au (026) 6 33 05. P 30531 S

A LOUER

A 2 km en dessus de Monthey, dans villa,

appartement

de 4 pièces, meublé, tout confort, et

appartement

de 3 pièces, avec garage.

Tél. (021) 61 37 19 P 11 L

On cherche

jeune fille

pour servir au café. Débutante acceptée. Congés réguliers. Eventuellement libre un dimanche sur deux.

Tél. (026) 6 46 14 P 30530 S



Restaurant de l'Etrier

Demandez nos menus pour banquets, mariages, fêtes, 15 à 25 fr. service compris. Nombre de places jusqu'à 180.

Piscine chauffée ouverte toute l'année.

Ces questions juridiques vous intéressent

Ayant roulé jusque-là sur la route cantonale, vous obliquez à gauche, à la sortie d'une agglomération, pour gagner une rue transversale, lorsqu'une voiture, conduite par un certain Philippe, tenta de vous dépasser et heurta votre véhicule. Dégâts matériels seulement, mais vous vous demandez tout naturellement qui doit supporter la casse.

En principe, selon la nouvelle loi sur la circulation, le dépassement à la hauteur d'une intersection est autorisé, mais seulement s'il n'en résulte aucune atteinte au droit de priorité des autres usagers. Et en l'occurrence, par rapport à Philippe, vous étiez prioritaire, si vous aviez signalé à temps votre intention d'obliquer à gauche. L'on sera assez exigeant quant à l'attention commandée par les circonstances à celui qui veut effectuer une manœuvre de dépassement à une croisée. En effet, obliquant à gauche, vous deviez vous-même être attentif à ceux à qui vous devez la priorité : les usagers venant en sens inverse.

Un point à éclaircir, parce qu'il sera important pour apprécier la responsabilité de Philippe, sera de savoir si l'on se trouvait bien à une croisée. Cette notion a toujours été fixée de façon assez large, mais il ne doit pas s'agir du simple débouché sur la route principale d'une venelle sans importance ou d'un chemin privé. Si tel avait été le cas, vous auriez dû d'abord vous ranger à droite et ne couper la route qu'au moment où vous ne pouviez plus gêner personne. Si, en revanche, la route secondaire sur laquelle vous vouliez vous engager apparaissait ou devait apparaître à Philippe comme ayant quelque importance quant à la circulation au-

tomobile, il avait à se tenir sur ses gardes et à éviter, par son dépassement, de prendre le risque de venir vous heurter. Sa responsabilité se trouverait donc engagée et justifierait qu'il prenne à sa charge le dommage que vous avez subi.

Il n'existe cependant guère de priorité absolue, et l'on exigera également que vous ayez prêté aux circonstances l'attention suffisante. Faute de quoi une part de responsabilité vous incomberait.

Même si vous aviez d'abord à prendre garde à la sécurité des usagers venant en sens inverse, cela ne vous dispensait pas de vous assurer que les véhicules venant derrière vous avaient bien compris votre intention de bifurquer à gauche, soit remarqué à temps votre signoffile, vu que vous ralentissiez et preniez une position de présélection. Il vous faudra donc prouver non seulement que vous aviez manifesté à temps votre intention, mais encore que vous aviez eu la prudence de vérifier le comportement des usagers qui vous suivaient. En ce domaine, l'on raisonnera toujours en tenant compte de toutes les circonstances du moment. Si Philippe, par exemple, ne vous suivait pas immédiatement, mais venait, au contraire, en deuxième ou troisième position derrière vous, sauf circonstances spéciales, l'on ne vous reprochera pas de n'avoir pu remarquer qu'il voulait dépasser. L'on examinera, en revanche, si la voiture qui suivait immédiatement la vôtre avait bien compris votre intention de manœuvrer comme vous l'avez fait ; si tel fut bien le cas, l'on en déduira éventuellement que vous aviez signalé à temps et correctement votre intention.

Me Pierre.

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Automobilisme :
Vers un intéressant Rallye de Sion

Demain après-midi, les concurrents du Rallye de Sion prendront le départ de la première manche de l'épreuve, sur un tronçon de 120 kilomètres. Divisé en trois étapes, ce rallye de régularité conduira tous les équipages à la découverte des petits chemins et des sous-bois du centre du canton.

Après la vérification des véhicules, dès 13 h. 30 sur la place des Casernes, le premier départ sera donné à 15 heures, et ensuite chaque deux minutes. L'arrivée sera jugée au même endroit dès 19 h. 30.

Ainsi donc les spectateurs qui désirent assister soit au départ, soit à l'arrivée sont invités à faire le déplacement jusqu'aux casernes. Nous ne pouvons, hélas, pas donner les points de contrôle ni les heures de passage des concurrents aux différents postes, étant donné que le parcours doit rester secret et qu'aucune indiscrétion n'a été commise.

C'est dimanche matin, toujours sur la place des Casernes que se déroulera la partie la plus spectaculaire de la

manifestation. Les organisateurs ont en effet mis sur pied un gymkana-slamom qui réunira sans doute les meilleurs pilotes valaisans.

Comme pour le rallye, nous verrons évoluer les Simonetta, Genoud, Rudaz, Fatio, Praz et autres.

La longue carrière sportive de Ferdinand Dussex, qui a tracé les parcours du rallye et du gymkana-slamom promet un spectacle de valeur.

Rappelons aux concurrents qui se décideraient à la dernière minute, que l'épreuve est ouverte à tout équipage composé d'un pilote et d'un navigateur, membres ou non de l'Ecurie des Treize-Etoiles. On peut encore s'inscrire au secrétariat permanent de l'Ecurie, 2, avenue Mercier de Molin, Sierre.

A tous les concurrents, nous souhaitons avant de les retrouver samedi ou dimanche, une belle course. —pa—

Notre photo : l'organisateur de la manifestation, Ferdinand Dussex, n'est pas un débutant en la matière. Nous le voyons ici au slalom national de Payerne de l'année dernière.

AVEC LES DERNIERS MARCHEURS DE LA COUPE SUISSE

Les trois compères ont rallié Sion

SION — C'est en début de soirée que les trois derniers marcheurs de la Coupe suisse sont arrivés dans la capitale valaisanne. Il s'agissait de MM. Jean Cagna, Freddy Moren et Michel Follonier. Nous avons suivi les derniers kilomètres de leur périple. La fatigue se faisait sentir et marquait leur visage. A Noës, Moren décamponna ses deux compagnons, en poursuivant sa route en solitaire, mais peu avant l'entrée de la ville il attendit ses camarades qui étaient à bout de souffle, pour faire leur arrivée triomphale à Sion.

Un chaleureux accueil leur fut réservé par un nombreux public. Les délégués du FC Sion avaient tenu à les féliciter. Tchetchet a eu, comme toujours, le mot de la fin : « On serait bien allé jusqu'à Genève, porter les condoléances au Servette, mais on n'en peut plus !... »

Bravo à tous ces vrais sportifs, qui ont fait connaître ces derniers jours, la victoire du FC Sion sur nos routes helvétiques !



Les deux autres compères, Cagna et Follonier, se donnent des forces !



Freddy Moren avait près de 2 km. d'avance le long de la route de St-Léonard.

SKI : LA SEMAINE INTERNATIONALE DES ALPES VAUDOISES
TRIPLE AUTRICHIEN ET SUISSE

La semaine internationale des Alpes Vaudoises s'est poursuivie par le slalom géant, disputé au col des Mosses. Cette seconde épreuve s'est déroulée sur une piste recouverte de neige fraîche et en parfait état. Toutefois, les concurrents ont été handicapés par la mauvaise visibilité en raison des chutes de neige et par le brouillard qui recouvrait le parcours dans sa partie initiale. Chez les messieurs, le Vaudois Willy Favre s'est imposé devant ses compatriotes Kurt Schnyder et Peter Rohr. Du côté féminin, un triple autrichien a été enregistré grâce à Brigitte Seiwald, Heidi Zimmermann

et Christl Dittfurth. Du côté masculin, on notait l'absence des Français Périllat et Stamos, qui ont été rappelés à Chamonix par les responsables de l'équipe tricolore pour le mémorial Charles Bozon.

La dernière épreuve de cette compétition, un second slalom géant, aura lieu samedi en fin de matinée aux Diablerets.

Voici les résultats de ce slalom géant (2.300 m - 400 m de dénivellation - 55 portes) :

DAMES :	
1. Brigitte Seiwald (Aut)	2'17"61
2. Heidi Zimmermann (Aut)	2'19"15
3. Christl Dittfurth (Aut)	2'20"96
4. Madeleine Felli (S)	2'23"78
5. Marlyse Bulm (S)	2'24"82
6. Marie-Paule Fellay (S)	2'24"90
7. Agnès Coquoz (S)	2'24"92
8. Lolli Burgener (S)	2'29"50

LE CONCOURS
ELLE ET LUI

qui aura lieu à Thyon le dimanche 25 avril 1965 dès 10 heures.

Inscription et renseignements au départ du premier skilift.

Tous les membres sont invités à participer à cette journée qui sera un peu la clôture de la saison.

MESSIEURS :	
1. Willy Favre (S)	2'10"73
2. Kurt Schnyder (S)	2'10"88
3. Peter Rohr (S)	2'11"23
4. Ludwig Leitner (Al)	2'11"53
5. Pierre Rossat-Mignot (Fr)	2'11"71
6. puis :	
9. Michel Daetwyler (S)	2'13"77
12. Harry Schmid (S)	2'15"91

Belle et dangereuse, la vamp du karting
défendra les couleurs italiennes
dimanche prochain à Vevey

Le cas ne s'était encore jamais présenté : une jeune fille de dix-neuf ans, Susanna Raganelli, a été sélectionnée dans l'équipe nationale italienne qui défendra les couleurs de son pays lors du championnat d'Europe de Karting qui se disputera dimanche

prochain 25 avril, à Vevey. Très belle, d'aspect fragile, elle n'en récolte pas moins des couronnes de lauriers qu'elle doit uniquement à ses extraordinaires qualités de pilote de compétition. Son ambition : détrôner son capitaine, le réputé inamovible Guido Sala, champion du monde 1964 et depuis un an leurs deux noms apparaissent régulièrement liés l'un à l'autre, lorsque l'un est premier, l'autre ne peut être que second, la place d'honneur étant équitablement partagée.

A Vevey, Susanna Raganelli affrontera donc quarante-trois autres coureurs internationaux, tous désireux d'assurer les points nécessaires à leurs équipes respectives. Qu'on le veuille ou non, la courtoisie ne sera pas de mise et la jeune transalpine ne fera pas de quartier comme elle n'attend aucune faveur de la part de ses adversaires.

Rappelons que douze pays s'affronteront dans ce championnat d'Europe, l'Autriche étant venue en extrême se joindre à l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, le Danemark, l'Ecosse, la France, l'Italie, la Hollande, Monaco, la Suède et la Suisse.

Notre équipe nationale, sélectionnée dimanche dernier à Magadino, sera formée des Tessinois Eduardo Rossi et Renato Lordelli (champion suisse 1964, catégorie « Compétition », du Lausannois Romain Ciocca (champion suisse catégorie « Sport ») et du Zurichois Rolf Carigiet.

De leur côté, les Italiens, favoris, aligneront Guido Sala (champion du monde 1964), Susanna Raganelli, Walter Eleonori et Gianluigi Picchi, tandis que l'équipe française présentera Jean-Michel Guillard (champion d'Europe 1963), Michel Lesgourgues, Robert Asselbur et Michel Fabre.

Les épreuves chronométrées commenceront à 9 h., les éliminatoires à 11 h. et les finales à 14 h. 30.

JUDO : AVANT LES CHAMPIONNATS D'EUROPE
AURONS-NOUS NOTRE CHAMPION D'EUROPE ?

Dix-neuf nations, dont la Suisse, sont engagées pour les championnats d'Europe, qui auront lieu vendredi et samedi à Madrid. Pour la première fois, sept titres seront attribués : plume, légers, moyens, mi-lourds, lourds, toutes catégories et par équipes. Les principales nations engagées sont l'URSS, championne d'Europe par équipes, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Italie, la Yougoslavie, l'Allemagne de l'Ouest, l'Allemagne de l'Est, la France et la Suisse.

L'an dernier, à Berlin-Est, où douze titres avaient été attribués (juniors, amateurs et open), la France avait remporté quatre médailles d'or - deux médailles d'argent - sept de bronze, devant l'URSS (4-2-0), la Hollande (2-5-2), l'Allemagne de l'Est (1-0-7), et l'Angleterre (1-0-4). La Suisse avait terminé au neuvième rang grâce à la médaille de bronze du Jurassien Eric Haenni en poids légers. Par équipes, le classement avait été le suivant : 1. URSS ; 2. Hollande ; 3. France et Allemagne de l'Est. La Suisse avait été éliminée au premier tour par l'URSS (6-0).

Le Hollandais Anton Geesink, champion du monde depuis 1961 à Paris et champion olympique à Tokio, sera la vedette de cette compétition européenne. Il sera le leader de l'équipe hollandaise qui comprend entre autres Ruskla, Klein, les frères Snyders, Linskens, Kuypers et Gouweliuw, qui ont tous déjà participé à des championnats européens. L'URSS, alignera ses champions d'Europe 1964. Bondarenko (moyens), le géant Kiknadze (lourds), Bobolubov (open légers) ainsi que les ex-champions Stepanov et Chikiladze. Parmi les autres judokas inscrits, il faut relever les noms des Britanniques Glass, Rees, Swenny,

Peek, des Belges Segers et Dewandeler, des Allemands de l'Ouest Glahn, Hoffmann (médaille d'argent à Tokyo) et Hermann, des Français Bourreau, Grossain, Leberre, Dessailly et Noris, l'Allemand de l'Est Niemann et les Suisses Eric Haenni, médaille d'argent à Tokyo. Le Jurassien sera le leader de l'équipe helvétique, forte de six hommes.

LES 22 RETENUS CONTRE
L'ALBANIEBRENNNA
le nouveau venu

Conformément au règlement, l'ASF fait parvenir à la FIFA la liste des 22 joueurs retenus pour le match de Coupe du Monde contre l'Albanie (2 mai à Genève). Cette liste est la suivante :

Kurt Armbruster (Lausanne), Vincenzo Brenna (Lugano), André Daina (Servette), Richard Durr (Lausanne), Karl Elsener (Granges), Hansruedi Fuhrer (Young Boys), André Grobety (Lausanne), Charles Hertig (Lausanne), Robert Hosp (Lausanne), Hanspeter Janser (Grasshoppers), Robert Kaiserauer (Servette), Koebi Kuhn (Zurich), Werner Leimgruber (Zurich), Raymond Maffiolo (Servette), Mario Prosperi (Lugano), René-Pierre Quentin (Sion), Jean-Claude Schindelholz (Servette), Heinz Schneider (Lausanne), Xaver Stiechi (Zurich), Ely Tacchella (Lausanne), Georges Vuilleumier (La Chaux-de-Fonds), Rolf Wuethrich (FC Nuremberg).

Pas de surprise dans cette sélection où les Lausannois (six) et les Servettiens (quatre) sont comme prévu en majorité. Vincenzo Brenna a obtenu jeudi la nationalité suisse, ce qui a permis de l'inclure dans cette liste des 22 où l'on ne trouve que l'un des trois Suisses de l'étranger, Rolf Wuethrich (l'accord du FC Nuremberg n'a d'ailleurs pas été définitivement obtenu). Cette liste sera réduite à quinze noms dimanche soir. Elle comprend tous les joueurs des équipes victorieuses de l'Albanie à Tirana et de l'Irlande à Lausanne.

BOXE : AVANT UN
CHAMPIONNAT DU MONDE
Burrini - Kingpetch,
titre en jeu

« C'est un démon qui hante mes nuits et que je dois anéantir ». Cette laconique déclaration illustre parfaitement l'état d'esprit qui anime Salvatore Burrini, appelé vendredi soir sur le ring du Palais des sports de Rome à disputer le « combat de sa vie », celui qui l'opposera pour le titre mondial des poids mouches au Thaïlandais Pone Kingpetch. Pour l'Italien, champion d'Europe de la catégorie, ce combat, en effet, représente le couronnement de sa carrière et en même temps la réalisation d'un projet qu'il poursuivait depuis au moins cinq ans.

Natation : Les minima suisses pour
les championnats d'Europe

En sa qualité de responsable technique de la natation helvétique, M. Nicolas Wildhaber vient de publier les temps minima et le mode de qualification imposés aux nageurs et ondines suisses pour leur sélection en vue des championnats d'Europe 1966, qui auront lieu du 20 au 27 août à Utrecht, en Hollande.

Pour les épreuves individuelles, les candidats devront réaliser les temps suivants :

a) une fois le temps limite No 1 entre le 16 juillet 1965 et la semaine qui précède la clôture des engagements, ou b) deux fois le temps limite No 2 entre le 16 juillet 1965 et le 22 mai 1966.

Pour les épreuves relais, un seul temps minimum est imposé. Il devra être réalisé à deux reprises entre le 16 juillet 1965 et la semaine qui précède la clôture des engagements.

Toutefois, les nageurs et nageuses sélectionnés devront confirmer leur condition en réalisant une fois le temps limite No 2 entre le 4 juin 1966 et la semaine qui précède la clôture des engagements.

Toutes ces performances devront être obtenues lors de manifestations offi-

cielles de la Fédération suisse et dans des bassins de 50 mètres. La commission technique de la FSN se réserve le droit de prendre une décision définitive sur la sélection des nageurs et ondines.

Voici les temps imposés :

	MESSIEURS	
	Temps limite No 1	No 2
100 m. nage libre	58"8	59"4
400 m. nage libre	4'40"1	4'42"9
1500 m. nage libre	18'51"4	19'02"7
200 m. brasse	2'44"3	2'45"9
200 m. papillon	2'24"8	2'26"2
200 m. dos	2'28"4	2'29"9
400 m. quatre nages	5'25"6	5'28"9
4 x 100 m. nage libre	3'58"0	—
4 x 100 m. quatre nages	4'24"0	—
4 x 200 m. nage libre	8'50"0	—
DAMES		
100 m. nage libre	1'06"8	1'07"5
400 m. nage libre	5'16"2	5'19"4
200 m. brasse	3'04"5	3'06"3
100 m. papillon	1'14"4	1'15"1
100 m. dos	1'15"3	1'16"1
400 m. quatre nages	6'01"0	6'04"6
4 x 100 m. nage libre	4'31"0	—
4 x 100 m. quatre nages	5'02"0	—

Avis aux sportifs !

Réservez tout de suite le

VERRE SOUVENIR

Coupe suisse 1965

créé spécialement à votre intention par le F. C. Sion (verre avec date, résultat de la finale, écusson et signatures des joueurs).

Prix : Fr. 6. — la pièce

Toutes commandes sont à adresser par écrit seulement, à M. Henri Vouillamoz, caissier du F. C. Sion, 33, rue de la Dixence, 1950 Sion.

Le très important Congrès international sur L'INFORMATION

(Voir « NR » des mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 avril)

Jean Beaucoudray, jeune militant syndicaliste en fait le bilan :

La Révolution agit le monde. A vues humaines, son triomphe politique peut paraître à beaucoup assuré.

Mais l'histoire n'est-elle pas faite de ces pronostics que démentiront les faits ?

FAIBLESSE ET FAILLES DE LA REVOLUTION

Celle-ci n'a pas des succès... Regardez : La guerre d'Espagne...

L'échec des partisans grecs de Markos...

Les révoltes populaires de Berlin-Est, de Poznam, de Hongrie...

La faillite de l'expansion guinéenne...

Les échecs persistants de l'économie collectiviste en URSS, notamment en matière d'agriculture.

Les distorsions Moscou-Pékin...

Les prises ne manquent pas. Sont-elles suffisamment exploitées ?

NOS CHANCES

Savons-nous assez rechercher, et développer les institutions, tentatives et réalisations sociales existantes ?

En voici quelques unes :

L'éducation, l'enseignement de la jeunesse peuvent beaucoup pour ce travail de redressement.

Les Pays-Bas nous donnent l'exemple d'un statut scolaire équitable, quoique libéral, qui favorise le développement des écoles catholiques.

Des organisations catholiques se sont formées récemment en Grande-Bretagne pour lutter contre l'immoralité des spectacles, la perversion et la délinquance de la jeunesse.

Surtout dans les milieux scouts français.

Lutte contre la marxisation des milieux étudiants au Canada, en Belgique, en France.

Obstruction des catholiques polonais à la propagande anti-religieuse du gouvernement (Ex. du film Mère Jeanne des Anges retiré en Pologne, mais primé au festival de Cannes et projeté en France...).

La défense des libertés familiales, sociales, locales et régionales. (Qu'il est aisé d'agir dans ce domaine.)

Problème de l'habitat : voyez l'action des « Cercles des Castors allemands », du docteur Nikolaus Ehlem.

Diffusion de la propriété : dénationalisation des industries, réforme agraire à Formose. Réalisations du gouvernement de l'Allemagne fédérale, encouragée par les évêques catholiques, l'Eglise évangélique, soutenues par les syndicats.

Action syndicale : réorganisation des militants chrétiens en France.

La santé : les médecins belges obligent le gouvernement à renoncer au projet Lebur qui mettait en péril le secret médical et la liberté thérapeutique.

territoires, en tant que tels, mais de conquérir l'esprit et le cœur de la population pour lui redonner le goût de la véritable vie.

Les organismes de formation et de diffusion représentés dans cette assemblée témoignent de notre vitalité dans ce domaine.

Une véritable presse de formation et d'information peut supplanter les gros bataillons de la grande presse révolutionnaire, asservie ou neutralisée.

A bien regarder, nous avons peut-être plus de moyens sur ce plan idéologique que sur le plan politique et social.



André Malterre, président de la Confédération générale des Cadres.

Après cet exposé réconfortant, nous allons vous présenter un exposé également très positif donné par François Gousseau :

« ANIMATION CIVIQUE : exigences pratiques ».

Père de douze enfants, Gousseau consacre sa vie à la formation de cadres dans tous les milieux sociaux et dans de nombreux pays.

Visant à l'efficacité il s'attache à la constitution de noyaux solides d'hommes et de femmes capables de donner le ton, d'être des guides dans la vie sociale.

ANIMATION CIVIQUE : EXIGENCES PRATIQUES, par François Gousseau.

Il faut entretenir et alimenter les tentatives d'action sociale et politique, selon l'ordre chrétien, de plusieurs manières : sur leur propre terrain, par des méthodes qui tiennent compte des situations concrètes, en suscitant les

gent, effectifs, le pouvoir temporel chrétien du laïc ne disposant pas des richesses et moyens du « monde moderne ».

— de l'utilité d'adopter une doctrine universelle qui permette aux contacts humains de s'établir, de se développer, de se multiplier sans qu'une telle action soit paralysée ou anéantie par des événements contraires.

3° en suscitant les hommes d'une action de style nouveau :

— hommes convaincus de la nécessité d'une action personnelle par la diffusion d'idées justes qu'inspirent, aiment les différentes sortes d'activités dans leur milieu particulier : activités familiales, syndicales, politiques, scolaires, économiques, etc.

— hommes capables, en résolvant les problèmes de leur milieu, de penser aux répercussions qui en résulteraient dans une animation civique d'ensemble.

— hommes s'imposant pour l'exercice efficace de cette spécialité « idéologique » plus que par leur appartenance, à tel parti, groupe ou catégorie sociale.

4° des hommes capables de saisir les occasions offertes par les événements :

— événements civiques ou dont les conséquences, au plan civique, sont susceptibles d'être exploitées dans le sens du droit naturel et chrétien.

— événements ou circonstances variables avec chaque pays. Dans l'un, il faudra toucher les couches les plus humbles, dans un autre, les élites dirigeantes des corps sociaux, ou de l'Etat.

— événements qui ne produisent pas les mêmes effets dans tous les secteurs sociaux : ne jamais se polariser sur un seul secteur, miser sur un seul homme ou un seul groupe.

Le dernier orateur, attendu par toute l'assistance avec un intérêt unanime, devait être le président de l'Office international lui-même :

JEAN OUSSET

« CE QUI EST EN QUESTION »

Ousset, c'est l'âme même de l'Office, c'est le créateur et le rassembleur ; écoutons son message et mettons-le en pratique :

Notre action, dit-il, est une action civique et politique et non religieuse. Nous devons être conscients de nos limites. Ne nous mêlons pas des polémiques cléricales.

La question qui se pose est la suivante :

Sommes-nous, oui ou non, définitivement condamnés à combattre la Révolution sans la vaincre jamais, satisfaits d'assurer sous ses coups une honorable mais constante retraite ?

Pourquoi la réalité répond-elle si mal à nos efforts ?

Que vaut notre Foi ?

Que vaut notre éducation chrétienne ?

Révisons les causes de notre efficacité :

Au plan de la Doctrine : elle est surabondante. Pie XII reste le point culminant de la pensée politique et sociale de tous les temps.

La progression révolutionnaire n'a pas permis de faire passer cette doctrine dans les faits. Mais la vérité reste la vérité.

« Si Jésus-Christ ne règne pas sur les bienfaits de Sa présence, Il règne par les méfaits résultant de Son absence. »

Ce n'est pas la doctrine qui est en cause.

Au plan des hommes : ceux de la Révolution furent efficaces avant même d'avoir leur puissance actuelle. Au contraire, nous fûmes inefficaces alors que nous étions nombreux et matériellement puissants. Le nombre et les moyens matériels ne sont donc pas déterminants.

Au reste, sommes-nous aussi peu nombreux que nous le pensons ?

Sortons de notre isolement, apprenons à nous connaître, unissons-nous. Nous verrons que nous sommes, nous aussi, une force avec laquelle il faudra compter.

Les méthodes : c'est là que nous découvrons les principales causes de notre impuissance. Elles sont à réviser entièrement contre un unitarisme fascinant. Une rééducation stratégique est à faire ainsi qu'une synchronisation d'efforts multiples et dispersés.

Il faut créer une élite d'hommes qui jouent le rôle d'apôtres de ces méthodes et pour cela les former sur le plan de la doctrine et du caractère.

Ne faisons pas de « cellulite doctrinale ».

Cherchons des personnes et des groupes actifs, capables de faire avancer. Est-ce à dire que nous sommes sûrs de la victoire ?

C'est à DIEU qu'elle appartient. Notre DIEU est un dieu de vérité et de lumière.

Il ne peut longtemps laisser des chrétiens « émasculer la doctrine et s'encanailler dans l'action. »

Ce Congrès est un succès.

Pas de satisfactions réciproques, mais des résolutions efficaces, POUR QU'IL REGNE, ROI DES ROIS, FILS DE DIEU ET DE MARIE.

Une ovation fervente a salué ce rapport de Jean Ousset.

C'est alors que l'importante motion que nous avons reproduite mardi 20 avril fut présentée et votée par acclamations.

Voici maintenant quelques déclarations d'auditeurs, recueillies au hasard dans la foule :

Un prêtre : « Mon Père, pouvez-vous me faire une déclaration au sujet de ce Congrès ? »

Réponse : « Si je suis venu au Congrès, c'est parce que cela me plaît. Mais je ne désire pas vous donner mon nom, ni vous dire d'où je viens. On ne res-



Louis Salleron, vice-président du Centre d'études politiques et civiques.

pire pas, en France, l'air de liberté que vous avez en Suisse. »

Nous interrogeons trois jeunes filles au restaurant :

— Mesdemoiselles, il y a beaucoup de jeunes à ce Congrès ; quel est le sens de votre participation ?

« Nous sommes venus nous documenter. Nous savions, par le programme, tout ce qu'il pourrait nous apporter. Nous sommes emballées et allons nous mettre au travail. »

Christian Labétan, étudiant en médecine à Bordeaux, Martiniquais, nous déclare :

« Je fais partie, depuis un an, d'un cercle d'étude. Nous avons étudié « Pour qu'il règne », de Jean Ousset. »

— Pourquoi êtes-vous venu ?

« Pour approfondir mes connaissances sur la doctrine sociale de l'Eglise. »

— Qu'est-ce qui vous a le plus frappé ?

« La conviction des orateurs — l'esprit ouvert, curieux des auditeurs —, la tenue digne : on a beaucoup prié. »

que vos études seront terminées ?

« Oui, il y a beaucoup de travail à faire. »

— Dans quel sens ?

« On pourrait en sortir par la coopération des hommes de bonne volonté. »

— Vous croyez aux hommes de bonne volonté ?

« J'y crois. »

Le Père Sauvagnac, professeur de théologie au Scholasticat des Pères de Timon David en Provence, nous répond :

— Mon Père, quelles sont vos impressions sur ce Congrès ?

« Excellentes, l'organisation en fut parfaite. »

— Qu'est-ce qui vous a le plus frappé ?

« L'esprit catholique, sans épithète, selon la propre expression de notre fondateur. La Foi et l'esprit surnaturel commandent tout. On ne trouve pas ici un « minimalisme » en doctrine, contrairement au progressisme qui réduit le catholicisme à un noyau prétendu essentiel, pour faire plus de place à des doctrines hétérodoxes, incompatibles avec la Foi. Toute son importance est donnée à l'enseignement social des Papes, quoique dans un domaine en soi naturel. »

« Un catholique ne peut être n'importe quoi en matière philosophique, sociale, historique. Il a des présupposés humains de la Foi catholique qu'il on n'oublie pas. »

INTERVIEW DE JEAN OUSSET

Au moment de quitter le Palais de Beaulieu, nous avons posé à Jean Ousset la question suivante :

— Monsieur le président, êtes-vous satisfait des travaux du Congrès ?

« Il m'est difficile de vous répondre ; mes proches collaborateurs et moi-même vivons depuis trois jours comme des somnambules. Il faut maintenant laisser tout ce travail mûrir. Vous avez pu constater que chacun a donné le meilleur de lui-même. »

Sur le point de conclure, nous constatons que nous n'avons pas dit un mot des nombreux forums, réunions de travail qui furent tenues entre les conférences. Il s'agissait de travaux pratiques, par spécialités. Il faudra, là aussi, en dépouiller les fruits.

En ce lundi de Pâques, rentrant à Sion sous une pluie diluvienne, témoin de ces efforts d'un groupe encore réduit, j'ai pensé : Tout cela, parce qu'il est ressuscité.

J. B. D.

Le « NR » est heureux d'avoir ouvert toutes grandes ses pages à ce compte rendu du Congrès de Lausanne 1969 sur l'Information.

Il est conscient d'avoir apporté à ses lecteurs une information valable, et les longs développements qu'il a donnés compenseront peut-être le quasi-silence de la presse nationale et internationale sur les travaux de ce Congrès.

Les photographies de ce reportage sont l'œuvre de J.-Cl. Uldry, de Vernayaz.



M. Fraser, au centre, chef de la délégation britannique, ancien commissaire politique des Brigades internationales (guerre d'Espagne).

Exemples donnés par des structures sociales et politiques décentralisées : autonomie des Etats vis-à-vis du pouvoir fédéral aux Etats-Unis. Le remarquable équilibre et la stabilité des institutions suisses.

Les tentatives de redressement national : Brésil - Amérique latine.

Les réactions africaines contre les infiltrations russes et chinoises au Niger, Haute-Volta, Côte d'Ivoire (représenté à notre congrès par son ambassadeur à Berne), Madagascar...

ORGANISATION DU COMBAT DES IDEES

La guerre subversive est celle où, dans un premier temps, les armées sont remplacées par des idées.

Il ne s'agit plus, comme autrefois, de conquérir des organismes ou des

hommes d'une action de style nouveau, hommes capables de saisir les occasions offertes par l'événement.

1° sur leur propre terrain : Rendre courage et conscience de leur rôle propre, à ces laïcs, pères de famille, hommes de métier, citoyens, prêts à abandonner la défense de leurs droits naturels devant l'ennemi où à s'en remettre aux clercs du soin des affaires de la Cité.

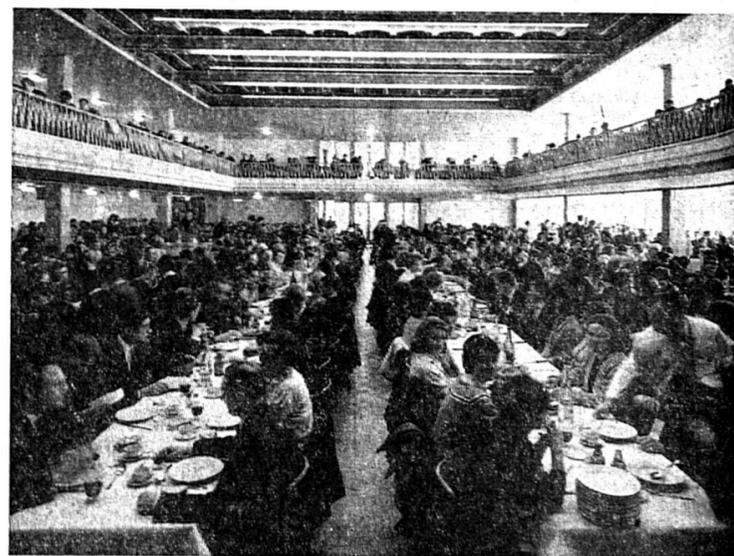
2° par des méthodes qui tiennent compte des situations concrètes.

— de l'impossibilité de toute action tapageuse dans le climat du totalitarisme moderne ;

— de la vulnérabilité des organismes monolithiques ;

— de la diversité des professions et devoirs d'état : ne déraciner personne ;

— des avantages que présentent les formules économiques en temps, ar-



L'heure du repas. Les conversations sont animées.

Tout est exprimé en fonction d'une spiritualité basée sur le Christ. Je suis encore frappé par l'implantation de l'Office dans le monde. »

— Qu'allez-vous faire après ce Congrès ?

« En parler dans mon milieu d'étudiants. »

— Comment est constitué ce milieu ?

« Quelques catholiques, je veux dire, qui pratiquent, quelques marxistes, la plus grande partie non-engagés, individualistes, indifférents. »

— Quelle est la situation à la Martinique ?

« Mauvaise. Il y a beaucoup de communistes. »

— Pourquoi ?

« La situation économique est défavorable. »

— Retourneriez-vous chez vous lors-



Annonces diverses



tabac
de choix
plaisir
de roi

Virginia 444
un tabac savoureux
au goût corsé
en pochette EVER-FRESH
80 gr. net Fr. 1.-

Tabac sélectionné par les Fabriques de Tabac Réunies S.A., Serrières/NE

Une boisson
vraiment populaire

Le Café de malt Kneipp -
qui convient si bien
à jeunes et vieux -
est une boisson
vraiment populaire.
Il est préparé avec
de l'orge pure selon
la recette originale
du curé Seb. Kneipp.



Le cornet de 500 g,
déjà moulu,
ne coûte que fr. 1.45



Café de malt KNEIPP

c'est du Thomi + Franck - c'est fameux!

ANNONCES DIVERSES

Maraîchers
Cultivateurs!

Semez nos spécialités...

CHOUX-FLEURS

IMPERATOR, têtes lourdes et régulières, Idole, Superba, etc.

CHOUX

LANGENDIJK ORIGINAL, rouge, frisé et blanc.

CAROTTES

NANTAISES AMELIOREES BN, haute sélection maraîchère.
TIP-TOP, sélection de Nantaises hollandaises.

LAITUES POMMEES

TAEGERWILEN de printemps, de KAGRAN, la meilleure variété d'été.

Toutes autres graines potagères, mélanges pour gazons, graines de fleurs, graines fourragères, etc.



Magasin, tél. (026) 6 23 33

Offres et demandes d'emplois

La Mobilière Suisse

Agence générale pour le Valais, cherche

COLLABORATRICE

pour son service de documentation

- Semaine de 5 jours
- Conditions et ambiance de travail très agréables
- Caisse de pension et épargne trousseau

Jeunes filles capables, adressez-vous à :

Werner Wydenkeller, agent général, case postale 72, 1951 Sion, téléphone (027) 2 26 85.

P 682 S

Nous cherchons pour notre service de vitrines et étalages

DECORATEURS QUALIFIES

ayant du goût et aptes à faire preuve d'initiative

Travail intéressant et varié. Places stables, bien rémunérées. Semaine de 5 jours par rotation. Tous les avantages sociaux d'une grande maison.

Adresser offres détaillées

AU PRINTEMPS
LA CHAUX-DE-FONDS

P 526-27 N



BOSCH

le frigo le plus vendu en Europe
modèles de ménage de 130 à 430 litres
dès fr. 448.-



Av. Tourbillon 43 - Tél. 2 16 43
SION

SERVICES INDUSTRIELS

Tél. 2 28 51 SION

P 35 S

Elle est

sensationnelle

la nouvelle, la savoureuse



quelques
cuillerées

fournissent un assaisonnement relevé pour vos salades, leur donnent la finesse désirée et le goût qui plaît à tous.

SALAD-CREAM

contient de l'huile de tournesol, si saine, du vinaigre aux aromates, de la moutarde, du sel et des épices variées.

La bout. 2.40

7 dl. avec bon BEA dans les magasins d'alimentation.

SALAD-CREAM

avec ces ingrédients de choix, est le régal des gourmets.

gratuit

SALAD-CREAM

utilisée telle quelle, fait gagner du temps à la maîtresse de maison.

Echantillons, recettes par

M. Ed. VIOLA, chemin de Bonne-Espérance 22, Lausanne. (Joindre un timbre de 20 ct. pour le port)

SALAD-CREAM

est encore une source d'agréables surprises, car elle permet la préparation de salades variées et appétissantes, tout comme le renommé vinaigre aux aromates et d'autres produits de la Vinaigrerie Aeschbach.

Dépositaires :
Pellissier & Cie S.A.
Saint-Maurice
Deslarzes & Vernay
Sion

Exigez aujourd'hui même
la Salad-Cream

mutuelle
vaudoise
accidents
vaudoise
vie

Jean Schneider
Agence générale
Avenue des Cèdres 10
1951 Sion.
Tél. (027) 2 33 55.
à Martigny-Ville :
Daniel Roduit
agent, rue du Léman 5
Tél. (026) 6 14 41.
à Ardon
Antoine Bérard
agent.
Tél. (027) 4 15 40.

deux assurances de bon
substances

LA PAGE DE LA FEMME

par SIMONE VOLET



Paris lance les manches volumineuses, plissées, façon chauve-souris, en voile Térylène plissé permanent.

Mod. suisse Rénommée

« JOURNAL »

des GRANDES FILLES

Sur ce chapitre, les générations sont d'accord : dès 13 ou 14 ans, les fillettes éprouvent le désir de tenir un « journal », où elles notent le temps qu'il fait, les déboires ou les joies de l'école, le penchant pour un professeur — qu'il soit d'un sexe ou de l'autre — les « injustices » des parents.

En effet, depuis que le monde est monde, et à n'importe quel âge, il semble toujours que notre propre raisonnement est le plus avisé et que celui des autres est faux. Avec les enfants comme avec les petits chats, il faut leur mettre le nez sur la « faute », à l'instant précis où ils la font, pour qu'ils l'admettent. Nier pour eux n'est souvent pas un manque de franchise — sauf exception — puisqu'ils voient les choses à leur façon. Et nous en sommes un peu responsables, avec tous les contes de fées ou de Barbe-bleue que nous leur racontons, aux veillées.

Mais revenons à notre « journal », en nous rappelant ce que nous y mettions, car il n'est pas question de lire celui de notre fille... Ah ! nous aurions dû le garder, cela nous permettrait de mieux comprendre notre grande. Allons, réfléchissez, faites appel à votre mémoire. N'étions-nous pas des incompréhensibles ? La plus petite gronderie ne prenait-elle pas des proportions énormes ? Et une remontrance injuste — à nos yeux — ne nous faisait-elle pas verser des larmes et mouiller notre oreiller ? Les générations se comprendraient et s'aimeraient mieux, si les mamans voulaient se souvenir, et agir avec doigté, diplomatie. Cela en vaut la peine... les relations entre parents et enfants ne sont-elles pas en jeu ?

En comprenant mieux les jeunes — ce qui n'exclut pas une certaine fermeté si nécessaire — nous nous ménagerions des vieux jours heureux, car eux ils se souviendraient.

MOUNE

Blouse style jardinière en vichy à carreaux vert et blanc, sans manche, encolure ornée d'un nœud.

Modèle Bellafil (photo ci-contre)



20 ans ou la mode au superlatif



Des pantalons très serrés, les pulls très lâches, corsage également la veste indispensable pour de multiples circonstances, en gros crochet.

Mod. suisse Tanner

Rarement influencées par la Haute Mode, les jeunes filles n'adoptent que ce qui se porte, ce qu'elles aiment porter. Leur mode est basée sur un style au superlatif : robe trop ample ou trop collante, trop courte ou trop décolletée, corsage moulant ou cardigan trop grand, taille serrée au maximum, col montant très haut ou décolleté généreux, cheveux très courts ou gonflés à l'extrême, genre « sport désinvolte » ou « romantique froufrouant ».

Ces extrêmes ne vont d'ailleurs qu'à elles car l'un ou l'autre correspond à leur personnalité, du moment qu'elles savent la modifier, à un nouveau chapitre de leur vie.

C'est pourquoi les grandes personnes ne devraient jamais chercher à influencer le goût des jeunes filles, à quelques exceptions près.

Ce qu'elles aiment porter ? Nous vous l'avons dit, les pires extrêmes voyez plutôt :

— Les cotonnades sous tous leurs aspects : la flanelle écossaise et la popeline unie — le coton éponge et le coton satin fleuri — le Chintz et l'organdi — le Jacquard et le filigrané Lurex.

— Les robes bien appuyées, dessinant leur silhouette et entravant leur marche, malgré la nouveauté dans le mouvement.

— Les tailleurs en coton genre lin, accompagnés d'une délicate blouse de broderie anglaise.

— Elles rêvent d'une robe de mariée en lourde guipure et en flots d'organdi.

— Les shorts sont en toile à matelas, de même que la petite robe nouée sur les épaules.

— Des imperméables, même quand il fait soleil, et des lunettes noires même quand il pleut.

— Des chapeaux de grosse paille, forme pot de fleurs plutôt que des capelines encombrantes.

— Les modes sophistiquées.

— Les falcons hauts sur les routes de campagne et les ballerines à la ville.

— Les robes d'été épanouies en large corolle autour d'un bustier moulant, dans des teintes fleuries très vives : rouge, flamme, bleu dur, turquoise orange, jaune canari... qu'elles porteront indifféremment pour la plage, le cocktail ou un diner chic.

— Les costumes de bains ayant des trous, des lucarnes, des hublots ou un filet de pêche, pourvu qu'ils sacrifient à la vogue des « trous ». C'est la seule façon de les faire revenir au une-pièce et renoncer au bikini.

— Les yeux maquillés qui leur donnent un petit air chinois.

— Elles délaissent périodiquement leurs idoles pour redevenir ce qu'elles croient être elles-mêmes et qui n'est que l'image d'une starlette entrevue dans un illustré de cinéma.

— Elles adorent le coton, parce qu'elles ont beaucoup de désirs, et peu de moyens, qu'elles savent ce qu'elles se veulent, mais changeant souvent d'idée.

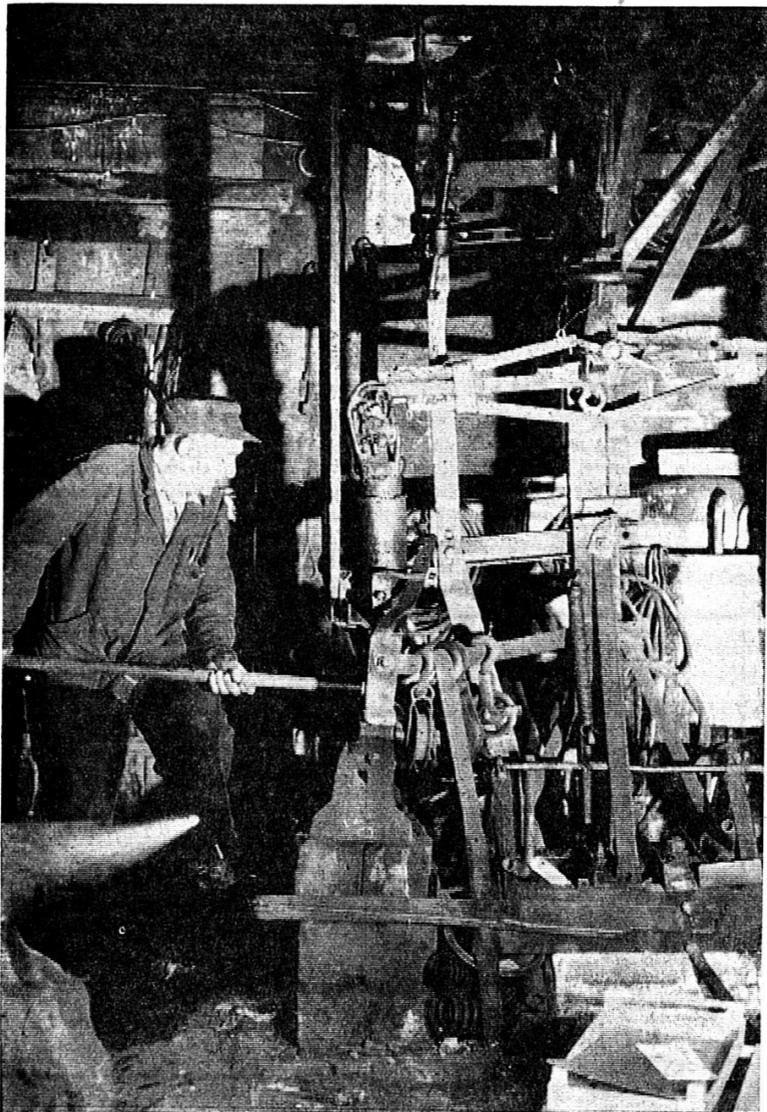
Mon petit exposé reflet de l'été ? Attendons, car ces grandes filles risquent bien de nous étonner. Qui sait ce qu'elles adoreront et porteront comme un uniforme au cours des prochains mois...

Simone Volet

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Taillandier mais inventeur étonnant



M. Maurice Bruchez travaillant à son marteau-pilon. Tinguely n'a pas fait mieux d'autant plus que sa machine n'était pas utilisable tandis que celle de M. Bruchez, malgré le bruit étourdissant qu'elle dégage, est très utile à son propriétaire.



M. Bruchez est taillandier, c'est-à-dire fabricant de haches. Il a le secret du « trempage » qui fait que le taillant de la hache est extraordinaire. Ici il examine le taillant d'une pièce à la lame très large.

VIONNAZ — Depuis quelques semaines, Evionnaz est le centre d'attraction de tous les chanteurs du Bas-Valais qui s'y rencontreront les 1 et 2 mai pour leur festival annuel. En ce jour de fête, M. Maurice Bruchez sera, lui aussi, endimanché. C'est dommage car il aurait l'occasion de faire connaître ses talents, ses dons d'inventeur, d'artisan exceptionnel et extraordinaire. Nous lui avons rendu visite et avons conversé avec lui quelques instants. Agé de 76 ans, M. Bruchez en montre encore à bien des jeunes. Comme Tibère en son antre, M. Bruchez procure d'intenses émotions à ses visiteurs. Il nous a montré son marteau-pilon au bras énorme qui s'agitte dans un va-et-vient aussi diabolique que fracassant; une machine-outil unique comme d'ailleurs le poste de soudure électrique entièrement conçu par cet artisan.

Son atelier, un véritable capharnaüm: vous y trouvez non seulement une forge et une enclume mais des machines-outils de son invention dans un pittoresque univers.

Alors que notre conversation était des plus intéressantes, M. Bruchez s'excusa pour aller au fond de son jardin chercher une échelle. Revenant à son atelier, il place l'échelle contre une ouverture, au plafond; il y grimpe puis redescend déçu. « Dommage, nous dit-il, je voulais vous montrer mes pigeons, mais ils sont partis... Vous savez, ils me connaissent et viennent prendre le grain dans ma main! »

Si vous vous rendez à Evionnaz ou que vous passiez par là, arrêtez-vous chez M. Maurice Bruchez. Cela en vaut la peine. Il vous fera les honneurs de son atelier, vous montrera comment fonctionnent les machines de son invention. Vous ne regretterez pas cette visite; M. Bruchez aura autant de plaisir que vous-même et vous aurez connu un inventeur extraordinaire.

(Cg)

Soirée annuelle des « Enfants des deux Républiques »

SAINT-GINGOLPH. — La société de musique les « Enfants des deux Républiques » se fait un plaisir d'annoncer à ses membres passifs, amis et connaissances, que la soirée annuelle aura lieu samedi 24 avril, à 20 h. 30, dans le grand hall du Groupe scolaire de Saint-Gingolph France.

Sous l'expertise baguette de son dévoué directeur, M. Louis Bertona, notre corps de musique achève actuellement la préparation de son concert.

Pour rehausser la partie musicale de la soirée, la société s'est assurée le concours de M. Alain Girard, hautboïste à l'Harmonie municipale de Monthey. M. Alain Girard fut ancien élève et membre des « Enfants des deux Républiques »; il se distinguera particulièrement dans la mazurka « Une soirée près du Lac ».

C'est l'« Ouverture hongroise » du grand musicien et compositeur Kéler-Béla qui constitue le morceau de résistance de ce copieux programme musical.

Pour agrémenter la seconde partie de la soirée, les « Enfants des deux Républiques » ont fait appel à la jeune compagnie théâtrale des Evouettes, que dirige le révérend père Plancherel, du Collège des Missions, à Bouveret. Cette troupe présentera deux pièces en un acte de son répertoire, pleines d'humour et de gaieté, et apportera à notre soirée une note finale de détente et de divertissement.

Nous ne doutons pas que nombreux seront les mélomanes qui réserveront leur soirée de samedi prochain à la fanfare franco-suisse. D'avance nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

MARTIGNY

Un spectacle à ne pas manquer

LES NEUF DE CHŒUR

Salle de l'Etoile (Casino)
Samedi 24 avril à 20 h. 30

Prix des places Fr. 8.—
Bon MIGROS et carte JM, réduction de 2 fr.

Location: magasin de musique Fessler, av. de la Gare, Martigny
Tél.: (026) 6 10 34.

P 1300 S

LE BALLET DU GRAND THEATRE DE GENEVE AVEC SERGE GOLOVINE EN VALAIS



ST-MAURICE — Ravi de l'accueil réservé à sa compagnie l'an dernier, Serge Golovine a tenu à revenir en Valais cette année avec le Ballet du Grand Théâtre de Genève, dont il est devenu le chef. Il sera donc mardi prochain à Sion et mercredi à Saint-Maurice.

Ce sera la seule tournée officielle du Ballet de Genève en Suisse, avant son départ pour la Belgique, la France et le Brésil. Les premiers danseurs et danseuses ainsi que les étoiles seront tous; ou presque, du voyage, soit, avec Serge Golovine, Beatriz Consuelo, Monique Yanotta, Geneviève Chaussat, Aza Lanova, Liliane Van de Velde, Monique Sand; et les danseurs Ivan Sidkine, Claude Darnet, Pierre Polliand, Francis Sinceretti, Decio Otero et Philippe Dahmann.

Le programme, très varié, débutera par *Chopiniana*: polonaise, nocturne, mazurka, valse et grande valse brillante, musique de Chopin, chorégraphie de I. Clustine. Cette brillante entrée

sera suivie de *Annabel Lee*, musique chantée de Schiffmann, chorégraphie de G. Skibine, pour quatre danseurs et une danseuse.

En deuxième partie, un *Dessin pour les Six*, pour quatre danseurs et deux danseuses, sur une musique de Tchaïkovsky, avec chorégraphie de J. Taras; un *Pas de Cinq*, création chorégraphique de S. Golovine sur une musique de P. Galli; enfin, un divertissement, *Mandoline*, pour quatre danseurs et trois danseuses, sur des airs de Vivaldi.

En troisième partie, et pour terminer en beauté, la célèbre *Suite en blanc*, de Lalo, chorégraphie de Serge Lifar, avec participation de toute la troupe.

Il est inutile de préciser que Serge Golovine a réservé à nos Valaisiens un spectacle de grande classe. Il saura lui en être reconnaissant et viendra applaudir le Ballet et... le geste aimable.

Les Neuf de Chœur à Martigny



ASSEMBLEE PRIMAIRE

MARTIGNY — L'assemblée primaire de Martigny est convoquée pour le

lundi 26 avril 1965
à 20 h 30

à la grande salle de l'Hôtel de Ville, avec l'ordre du jour suivant:

- 1 - Lecture des comptes de l'année 1964 des anciennes communes de Martigny-Ville et Martigny-Bourg;
- 2 - Présentation du bilan des deux communes réunies.

A cette occasion, M. le président Edouard Morand commentera la situation financière de la Municipalité.

L'ADMINISTRATION

SAINT-MAURICE

Votations cantonales

des 24 et 25 avril 1965

Heures d'ouverture du scrutin:
Samedi 24 avril:
de 17 heures à 19 heures

Dimanche 25 avril
de 10 heures à midi

MARTIGNY — Exprimant une joie de vivre authentique — ce qui ne les empêche pas de blaguer leurs petits travers, ceux de leurs amis — les Neuf de Chœur, qu'il n'est point besoin de présenter au public qui les a déjà entendus maintes et maintes fois sur les ondes, admirés à la TV, sont de sympathiques gaçons qui chantent sans relâche des chansons d'auteurs à la mode, mais aussi et surtout leurs propres chansons dont le succès est considérable. Leurs chants, c'est un peu leur histoire. Ils se sont unis pour chanter avant même de savoir où cela allait les conduire.

Grâce à nos Jeunesses musicales et au Service culturel Migros-Valais qui semblent vouloir terminer la saison martigneraise en apothéose, les Neuf de Chœur nous viendront samedi soir pour présenter leur répertoire très éclectique, très personnel, sans cesse renouvelé, enrichi.

Les voici photographiés devant la Collégiale de Neuchâtel, ville où ils habitent.

Orsières

25 avril 1965

GRAND MATCH DE REINES

Plus de 150 lutteuses

KAH 46/64 Su



Tous les services — tous les plaisirs: Opel Kadett CarAVan!

Opel Kadett CarAVan, 5 places, capacité de charge 1,42 m³, charge utile 430 kg, 47 CV au frein, 5,06 CV fiscaux, Fr. 7260.-*, Kadett Fr. 6800.-*, Kadett L (modèle de luxe) Fr. 7250.-*, Kadett Coupé Sport avec moteur spécial de 55 CV et pneus flanc blanc Fr. 7650.-*. Moteur spécial de 55 CV livrable pour tous les modèles contre un supplément de prix. L'essai est gratuit et sans engagement. *Prix indicatif

Opel Kadett Un produit de la General Motors

Garage J.-J. Casanova, Saint-Maurice, téléphone (025) 3 63 90

Garage J.-J. Casanova, Martigny, téléphone (026) 6 19 01



Migros Genève cherche jeunes

VENDEUSES

VENDEUSES BARS

FROMAGERES

CHARCUTIERES

MAGASINIERS

MANUTENTIONNAIRES

Bon salaire, caisse de retraite, assurance complémentaire et tous les avantages sociaux d'une entreprise d'avant-garde.

Prendre rendez-vous en appelant le (022) 42 20 10 (interne 227) ou adresser des offres écrites au Service du personnel de la Société coopérative Migros Genève, case postale, 1227 Carouge.

P 91042 X



Elégante et fraîche comme une fleur, grâce aux robes et deux-pièces en lin! Nombreux coloris mode. Peu froissables? Oui, certes! Infroissables? Pas tout à fait, car cela ne serait pas du lin. Des couturiers mondialement réputés utilisent toujours plus le lin, ils ont de bonnes raisons pour cela!

Pur fil et mi-fil... un luxe accessible! Cher? Mais non. Très avantageux même, à longue échéance... et toujours beau.

Magasin spécialisé de la fabrique. Cadeaux exclusifs. Exécutions spéciales. Toujours des nouveautés en vitrine.

Personnel qualifié et prévenant. Pas d'obligation d'achat. Libre service partiel.



Tissage de toiles de
Langenthal SA

Lausanne, Rue de Bourg 8 Tél. 23 44 02

Importante marque étrangère

de frigorifiques préfabriqués et toutes applications industrielles du froid, recherche pour le canton du Valais:

REPRESENTANTS

bien introduits, connaissant particulièrement les milieux de l'alimentation, bouchers, charcutiers, laitiers, etc... ainsi que magasins à succursales multiples.

Faire offres détaillées (discrétion assurée), à case postale 314, 1211 Genève 2.

P 60904 X

On cherche pour Zermatt

jeune fille capable

dès 18 ans, pour s'occuper d'un petit ménage (2 adultes) et pour aider au magasin.

Congés réguliers et vie de famille. Salaire Fr. 500.- par mois, nourrie logée. Entrée, date à convenir.

Les intéressées s'adressent de suite à GLACIER-SPORT ZERMATT. (Joindre copies de certificats et photo.) Tél. (028) 7 71 67.

P 30384 S

Nous cherchons

chauffeur-livreur

avec permis poids lourds.

chef d'équipe

pour chantier fers et façonnage.

serrurier ou mécanicien

pour entretien machines, pouvant également fonctionner comme chef d'équipe.

S'adresser à R. Urech S. A., fers, Aigle (Vaud).

P 1397 L

On cherche

SERVEUSE

Pour café-glacier, débutante acceptée, suisse de préférence, nourrie, logée, bon gain. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffre P 11162 E à Publicitas, 1401 Yverdon.

P 51 E

On cherche

jeune fille

libérée des écoles pour aider au commerce, entrée tout de suite ou date à convenir;

1 sommelière

au courant des 2 services, entrée 15 mai;

1 garçon ou fille de cuisine

S'adresser à: Hôtel du Grand-Quai Martigny.

Tél: (026) 6 10 50.

P 65516 S

On cherche

employé de 20 à 30 ans

pour travail intéressant, varié et indépendant. Bon salaire.

Conditions:

Ecole secondaire ou formation équivalente, ou apprentissage de mécanicien ou d'électricien, permis de conduire indispensable.

Ecrire sous chiffre AS 6122 S. aux Annonces suisses S. A. «A.S.S.A.», 1951 Sion.

P 639 S

Je cherche

CHAUFFEUR DE TRAX

expérimenté pour trax à chenilles 12 t.

Durée d'engagement, 7 mois.

Entrée tout de suite. Salaire à convenir.

Faire offres sous chiffre P 30491 à Publicitas, 1951 Sion.

Place du Petit-Pont

FULLY

Dimanche 25 avril 1965, à 14 heures

Inauguration du drapeau FOBB

Cortège et manifestation
Dès 17 h. 30, Cercle Démocratique

GRAND BAL

conduit par l'orchestre Jean-Lou Henrélaou

Cantine - Grillade - Tombola

P 65499 S

SECURITAS S. A.

engage

Gardes pour services occasionnels

Nationalité suisse.

Faire offres à Sécurité S. A., rue du Tunnel 1, Lausanne.

P 1827 L

ZERMATT

Famille avec 3 enfants cherche

JEUNE FILLE

pour ménage et enfants. Bon salaire, 300 à 400 francs par mois. Chambre et pension gratuites. Vie de famille. Un jour de congé par semaine. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.

S'adresser à Petrig Hermann, 3920 Zermatt, téléphone (028) 7 73 15.

P 30363 S

Pour MARTIGNY on demande

une bonne sommelière

Entrée tout de suite.

Tél. (026) 6 10 03.

P 65503 S

On cherche

une vendeuse

pour entrée tout de suite ou date à convenir, et

un boulanger

Se présenter au magasin sur rendez-vous: boulangerie Schwarz, 1950 Sion. Tél.: (027) 2 16 35.

P 30529 S

Bureau commercial à Sierre cherche une

SECRETARE et 1 APPRENTI(E)

Semaine de 5 jours. Travail intéressant. Date d'entrée à convenir.

Faire offres sous chiffre P 51135 à Publicitas, 1951 Sion.

P 878 S

Maison de la place de Sion cherche pour entrée immédiate

aide-chauffeur-livreur

Faire offres écrites sous chiffre P 30472 S à Publicitas, 1951 Sion.

P 30472 S

Nous engageons pour bar à café à Neuchâtel

serveuse

Horaires de travail agréables. Congés réguliers. Bon gain. Débutante serait formée.

S'adresser au «Bon Bar», téléphone (038) 4 12 62.

P 2582 N

Les actionnaires de la Société

Aménagements Touristiques Le Châble - Bruson Orsières S.A.

(anciennement «Télésiège des Mayens de Bruson S.A.»)

sont avisés que le coupon de course gratuite No 1 est valide du 15 août 1965 au 15 septembre 1965.

Il représente une valeur de Fr. 1.50 sur le tarif ordinaire, soit un point.

P 30461 S

SION

A vendre ou à louer

appartements

1, 3, 4, 5 pièces, belle exposition, agencements, tout confort.

Spacieux bureaux

3 à 6 pièces

Magasins 100 à 900 m², disponibles de suite.

Tél. (027) 2 44 71.

P 856 S

A vendre à SION, dans immeuble tout récent, bel

APPARTEMENT

neuf, de trois chambres, cuisine, salle de bains. Situation de premier ordre au troisième étage, ascenseur. Prix: Fr. 85 000.—, éventuellement reprise d'hypothèque.

Ecrire sous chiffre P 45241 à Publicitas, 1951 Sion.

P 866 S

Baraques de chantier

Magasins provisoires - Chalets de week-end - Prix modérés.

W. Bürki, Les Monts-de-Corser, tél. (021) 51 48 81.

P 8308 L

Sion a gagné la Coupe

mais vous, vous gagnerez de l'argent en venant faire vos achats samedi à la

FOIRE DE RIDDES

Les marchands forains.

P 8251 L

Lycéenne donnerait

leçons de latin

à débutants. Région Martigny-Sion.

Ecrire sous chiffre P 28144 à Publicitas, 1951 Sion.

P 28144 S

A vendre entre Lens et Crans, à Triona,

beau chalet neuf

4 chambres à coucher, superbe living, avec cheminée française et poutres anciennes, grand balcon, bains, 900 m² de terrain. Emplacement tranquille et belle vue.

Prix: Fr. 210.000.—. Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière MICHELOU César, place du Midi 27, Sion.

Tél. (027) 2 26 08 ou entre les heures de bureau: 2 20 07.

P 639 S

A louer immédiatement à Sion

locaux pour magasins

100 m², à l'ouest, sur artère à grand passage.

Prix: Fr. 4.400.— par an.

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César MICHELOU, place du Midi 27, Sion.

Tél. (027) 2 26 08 ou entre les heures de bureau: 2 20 07.

P 639 S

Architectes, entrepreneurs en bâtiments, nous vous installons tout de suite votre

chauffage central

et votre

chauffage à l'huile

à bon marché.

Brûleur à mazout suisse de première qualité, armé d'une soupape d'air hydraulique.

Swisstherm, chauffages à l'huile et chauffages centraux.

Walter Moser et Cie, 3018 Berne, Keltenstrasse 35.

Tél. (031) 66 65 93. Succursale à Sion.

ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

De l'autre côté du COMPTOIR

MARTIGNY — Les cafetiers, les restaurateurs se sont groupés depuis belle lurette en association valaisanne; chacun les connaît. Tantôt souriants, tantôt présentant un visage quelque peu renfrogné lorsqu'on hésite à entériner une augmentation sur les apéritifs et les vins, ils nous sont sympathiques car, grâce à leurs établissements bien tenus on se sent chez eux un peu comme chez soi.

Ils ont, bien sûr, l'habitude de peindre le diable sur la muraille, de se plaindre, de verser une larme sur l'infortune de leur position qui se trouve être entre le producteur et le consommateur. Bref, ils sont, selon eux, les victimes innocentes d'un personnel toujours plus exigeant que paie le client (il faut le dire sans vergogne), de lois draconiennes, d'obligations de toutes sortes.

Ce qui ne les empêche pas de garder le moral.

Envers et surtout contre tout. Et si, tout au long de l'année, on les voit sourire de derrière le comptoir... tout en faisant parfois le poing dans leur poche, on a pu hier, à Verbier, les situer de l'autre côté de la barrière. Une barrière toute symbolique d'ailleurs.

C'est à eux qu'on a servi l'apéritif à l'issue de l'assemblée annuelle qui eut lieu au cinéma de Verbier sous la présidence de M. Pierre Moren. Une assemblée fort revêtue car l'on n'y comptait pas moins de 600 membres sur 1200 que compte l'association. C'est à eux aussi que l'on servit un plantureux

banquet dans trois établissements de la station baignarde, le Farinet, le Sport Hôtel et l'Hôtel de Verbier.

Un record de participation. Evidemment, nos lecteurs n'apprécient pas précisément une narration des débats qui les dépassent ou qui simplement ne les intéressent pas. Ou peu.

Mais nous nous en voudrions de ne point signaler l'intéressant rapport du président Pierre Moren dans lequel il souleva plusieurs problèmes intéressant la profession. Qu'on nous permette de signaler le tourisme d'abord qui détermine dans une très large mesure la fréquentation des établissements publics; l'uniformisation des prix des vins dans le canton; l'ordre, la cohérence, la discipline dans la pratique des prix; la formation professionnelle, les cours préparatoires pour l'obtention des certificats de capacité; la question des locaux; la formation du personnel de cuisine et de service.

M. Pierre Moren parla enfin de la loi cantonale sur les établissements publics, de la convention collective de travail, des questions d'assurance du personnel.

En fin de rapport, M. Pierre Moren remercia tous ceux qui œuvrèrent à la réussite de cette journée printanière agrémentée de nombreux flocons de neige.

Et comme il se doit, il eut le plaisir de remettre des diplômes aux membres de la société ayant accompli 30 ans d'activité; les voici :

BAS-VALAIS

- Mme Ernest CHEVILLOD
- Mme Frieda PELLISSIER
- Mme Georges ROULLER
- M. Joseph AMOOS
- Mmes GUENZI sœurs
- M. Attilio MADDALENA
- M. Léon DUCREY
- M. Isaïe JORDAN
- M. Clovis COQUOZ
- M. Henri PERNOLLET
- Mme Auguste BARMAN
- Mme Eloi BOCHATAY
- M. Emile GUENAT
- M. Walter LEHMANN
- Mme Joseph BRUTTIN
- Mme Louis FLEURY
- M. Henri ARNOLD
- Mme Jules PASSERINI

- Café du Cheval Blanc
- Taverne de la Tour
- Café du Lion d'Or
- Café du Téléphérique
- Café Boissard
- Café Helvétia
- Café de la Tour
- Café des Alpes
- Café Coquoz
- Café Pernollet
- Café Croix Fédérale
- Hôtel Victoria
- Restaurant Chanteclerc
- Restaurant de la Grotte
- Café de la Poste
- Café des Alpes
- Hôtel Arnold
- Café du Commerce

- Martigny-Bourg
- Martigny
- Martigny
- Riddes
- Monthey
- Val d'Illicie
- Vouvry
- Dorénaz
- La Balma
- La Balma
- Saint-Maurice
- Vernayaz
- Montana
- Sierre-Gérone
- Bramois
- Bramois
- Sierre
- Sion

HAUT-VALAIS

- Geschwister ZURBRIGGEN
- Herrn Fritz GRICHTING
- Frls. Agnès et Lydia SCHMID
- Herrn Walter PFAMMATTER
- Frau Jos. RUFFINER
- Herrn Clemens GEMMET
- Herrn Raoul ESCHER

- Café Suisse
- Hôtel Grichting
- Café Paradis
- Café Traube
- Café des Ponts
- Hôtel du Pont
- Buffet SBB

- Brigue
- Leukerbad
- Leukerbad
- Loèche
- Susten
- Brigue
- Brigue

Mais il est une personnalité qui, sans n'avoir jamais été du bon côté du comptoir, n'en mérite pas moins de chaleureuses félicitations. Il s'agit de notre ministre des finances qui va malheureusement nous quitter pour prendre une retraite bien méritée, M. Marcel Gard, conseiller d'Etat. C'est au milieu d'un tonnerre d'applaudissements qu'il reçut le diplôme de membre d'honneur.

Mais revenons à nos moutons — ou plutôt à notre apéritif servi sur l'esplanade du Parc Hôtel et à l'intérieur de l'établissement. De nombreux discours furent prononcés. Les signaler tous serait fastidieux. Mais nous nous en voudrions de signaler ceux de MM. Marcel Gard qui remercia la Société des cafetiers et restaurateurs pour la marque d'estime et de reconnaissance qu'elle lui a témoignée, de notre Grand Bailliif modeste et effacé, comme c'est son habitude — nous voulons parler du président du Grand Conseil, M. Aloys Copt — qui remercia les cafetiers et restaurateurs pour la contribution qu'ils apportent au tourisme valaisan.

Le tout étant ponctué de marches allégres jouées par la fanfare de Verbier: Fleur des Neiges.

Journée de détente non seulement pour ceux que l'on nomme trop com-

munément les marchands de soupe et de limonade, mais qui sont en fait un des rouages importants de notre économie valaisanne; journée de détente aussi pour les journalistes qui, à cette

occasion, ont pu approcher de très près certains problèmes échappant journalièrement à l'entendement du commun des mortels.

Em. B.



A l'issue de l'assemblée, le président Pierre Moren, le conseiller d'Etat Marcel Gard et le Grand Bailliif, M. Aloys Copt, échantent leurs impressions.



Lors de ces réunions annuelles, le costume valaisan ne perd pas ses droits.



L'ambiance va crescendo...



M. Pierre Crettex, président de la Société des cafetiers et restaurateurs de Martigny, s'entretient avec M. Rodolphe Tissières revenant de Tortin où il avait de la neige fraîche jusqu'au ventre.



M. Bernard Claret, le dévoué secrétaire de la Société valaisanne des cafetiers et restaurateurs, ne perd pas un instant. A même la route, il prend note des doléances d'un membre.



Mimi Crettex et M. Emmanuel Détago, représentant valaisan auprès de la Société suisse des hôteliers, devisent gaiement.



C'est à ces deux bambins, Patricia Gabbud et Stéphane Gard, qu'échut l'honneur de distribuer les diplômes aux membres ayant accompli 30 ans d'activité au sein de la société.



Quand on vous disait que nos «cafétières» savent aussi se tenir de l'autre côté du comptoir.



Les musiciens de la fanfare «Fleur des Neiges», eux aussi ont eu leur part du gâteau.

GARAGE DE DRIZE

CAROUGE-GENEVE

Facilités de paiement

D.K.W., 1957	1.950.—	VAUXHALL	
CITROEN DS		Cresta 1963	6.900.—
1959	2.950.—	TRIUMPH	
D.K.W. Junior		TR 4 1962	6.900.—
1960	2.950.—	JAGUAR 3,4 l.	
FIAT 1200		Mark LL 1961	7.900.—
1959	2.950.—	MERCEDES 220	
PANHARD PL 17		1960	8.900.—
1960	2.950.—	CHEVROLET	
FORD Anglia		Bel-Air 1962	8.900.—
1960	2.950.—	CADILLAC ca-	
NSU Prinz		briolet 1958	8.900.—
1963	3.450.—	LANCIA Flavia	
OPEL Record		1964	10.800.—
1961	3.950.—	ALFA Giulia	
PEUGEOT 403		GT 1964	12.800.—
1960	3.950.—	MASERATI 3500	
RENAULT Flo-		GT 1960	12.800.—
ride, 1960	3.950.—	CHEVROLET	
MORRIS 1100		Bel-Air 63	13.800.—
1963	4.950.—	CITROEN DS	
FORD Taunus		Pallas 1965	14.800.—
17 M, 1962	4.950.—	CHEVROLET	
AUSTIN Cooper		Corvaire 65	15.800.—
1964	5.450.—	CHEVROLET Sting	
M. G. 1100		Ray 1963	16.800.—
1963	5.950.—	MERCEDES 230	
SUNBEAM Alpine		SL 1963	24.500.—
1961	5.950.—		
DODGE Lancer			
1962	6.900.—		

FERME LE DIMANCHE
Route de Drize 14 Tél. (022) 42 24 44

200 VOITURES AU CHOIX

Nous cherchons

MECANICIENS-AJUSTEURS

MECANICIENS-AUTOS

SERRURIERS

FORGERONS

Semaine de 5 jours. Caisse de retraite.

Plumettaz S.A., Bex, téléphone (025) 5 26 46

P 183-2 L

SAXON

Le corps de Musique organise son

CONCERT ANNUEL

à la grande salle Florescat, le samedi 24 avril, à 20 h. 30 précises.

La direction est confiée à M. Léonce Forré, directeur.

UN BAL

conduit par l'orchestre Teddy-Son clôturera cette soirée.

P 65519 S

Samedi 24 et dimanche 25 avril

CONCERT ANNUEL

de la fanfare

CHO DU PRABE

à Savièse

P 30532 S

la Source

cherche

vendeuses

aides-vendeuses

apprenties-vendeuses

emballeuses

(fruits et légumes)

S'adresser à LA SOURCE, rue de la Dent-Blanche, 1951 SION.

P 122 S

Annonces
diverses

LAINE

à Fr.

1.50 - 1.75
1.85par 10 pelottes
Choix - Qualité
Grand stock«A L'ARLEQUIN»
MARTIGNYAv. de la Gare 40
Tél. : (026) 6 19 03
P 715 S

Occasion

A vendre

citerne

à mazout. 2.000
litres, avec pom-
pe.S'adresser au tél.
(026) 6 30 65.

Qui dit
Timbres
pense à
Memmel

Memmel & Co S.A.
4000 Bâle
Baumleingasse 6
Tél. 061-248644

Attention !

Salami Nostrano
haché gros p. kg. 12.-
- Salami Milano, la p. kg. 10.-
Salami « Azione »,
kg. 8.50. Salametti
extra, haché
gros, p. kg. 9.-
Salametti Milano
p. kg. fr. 7.-. Sala-
metti « Azione »
kg. 5.50. Salametti
Occasione p. kg. 4.-
Mortadelle Bolo-
gne kg. 5.50. Mortadelle tessi-
noise p. kg. fr. 8.-.
Lard maigre sé-
ché à l'air p. kg. 7.50.

Viande de vache
p. bouillir kg. fr. 3.90.
Viande de mouton p. ragout
kg 4.80. Viande de mouton
épaule p. kg. fr. 6.-
Boucherie-charcuterie P Flori, 6600
Locarno.

Tél. (093) 7 15 72

Cause de départ
à vendre plu-
sieurs

Juke-box

Rock-Ola

placés ou non.
Conditions inté-
ressantes.Offres sous chif-
fre AS 6123 S,
a u x Annonces
suisses S.A. « A.
S. S. A. », 1951
Sion.

P 639 S

On cherche

1
sommelière

Entrée le 1er mai.

Gros gain. Café
de la Place, Mar-
tigny-Bourg.Tél. (026) 6 12 86
P 65515 S

A vendre

1 D.K.W.
Junior

mod. 62.

Tél. (026) 6 07 86
P 65518 S

A louer une

chambre

à Martigny
meublée et indé-
pendante.

Tél. (026) 6 15 26

Maison de commerce engagerait pour juin ou juillet

APPRENTI DE COMMERCE

bonne formation assurée

Exigence : avoir suivi pendant 2 ans une école
secondaire.Faire offres sous chiffre P 51126 à Publicitas, 1951
Sion.

P 42 S

SAINT-MAURICE

HOTEL DES ALPES

Groupe scout

DIMANCHE 25 AVRIL 1965

dès 15 heures

L O T O

Abonnements - Invitation cordiale

P 30526 S

A vendre, au Pas-de-l'Ours, Crans

1 studio meublé

pour 4 personnes, 1 chambre, cuisine,
W.-C.-bains, cave, garage et local à
skis.

Prix : Fr. 95.000.—

Pour traiter s'adresser à l'agence im-
mobilier MICHELOU César, place
du Midi, 27, 1950 Sion.Tél. (027) 2 26 08 ou entre les heu-
res de bureau 2 20 07.

P 639 S

SALLES A MANGER
et BANCS D'ANGLESd'occasion. Belles salles à man-
ger noyer, 1 dressoir, 6 chaises
rembourrées, 1 table avec 2 ral-
longes et 1 banc d'angle en par-
fait état.Centrale des occasions du Valais
place de Foire à Sion.

Tél. (027) 2 14 16 et 2 57 30.

P 171 S

Restaurant
de Sierre cher-
cheune
sommelière
et une fille
d'officeTél. (027) 5 16 80
P 30525 S

On cherche

sommelière

pour entrée date
à convenir. Le
service commence
à 9 h. 30.Tél. au Café de la
Poste à Vernayaz,
(026) 6 57 03.Important garage
des environs de
Sion cherche jeu-
neapprenti
de bureauConditions inté-
ressantes. Bonne
formation assu-
rée. Entrée im-
médiate.Faire offres sous
chiffre P 30440
à Publicitas, 1951
Sion.Pour la saison
d'été, je cherche
un emploi commefemme
de chambre
ou lingère.Ecrire sous chif-
fre PO 8223 à Pu-
blicitas 1000 Lau-
sanne.

P 542 L

Triumph
Spittfire18.000 km. garan-
tie. Mod. fin 1963
avec Michelin X
+ pneus d'hiver.
Hard-Top en sup-
plément. A l'état
de neuf.

Fr. 5.800.—

S'adresser au tél.
(025) 5 31 91.
P 35485 L

A vendre

autocar
HenschelCabine avancée.
Carrosserie Ram-
seier 1948. Mo-
teur et boîte à
vitesses 1956. 100
CV. 6 cyl., 5 vi-
tesses. 30 places.
Bon état d'entre-
tien. Fr. 6.500.—
Actuellement en
circulation.S'adresser au tél.
(025) 5 31 91.
P 35483 L

A votre service...

MONNIER & GASSER

MARTIGNY - (026) 6 12 50

Service officiel : AEG
LAVAMAT

A SION

(La Matze)

Les

appartements

suivants sont à
louer :

De suite :
Appartement de
3 pièces 1/2, Fr. :
326.—
Appartement de
3 pièces 1/2, Fr. :
336.—
Appartement de
4 pièces 1/2, Fr. :
371.—
Dès le 1er mai :
Appartement de
4 pièces 1/2, Fr. :
376.—
Charges compri-
ses.

Renseignements
par téléphone :
(027) 2 50 20.

P 337 Sn

A louer à Sion-
Ouest,

chambre

indépendante

Confort.

Libre tout de sui-
te.Tél. (027) 2 51 80
heures des repas.

P 30385 S

Dès septembre 65

chambres

et pension pour

étudiants

Nombre limité.

Renseignements
par correspondan-
ce.Missionnaires de
saint François de
Sales, 14, chemin
de la Sitterrie,
Sion.

P 30096 S

Sommelière

est demandée
dans café (sans
restauration).
Débutante accep-
tée.Entrée tout de
suite ou à con-
venirFaire offres à E.
Mérinat, Café du
Torrent, Clarens-
Montreux.
Tél. (021) 61 42 71
P 98658 L

Sommelières

Débutantes accep-
tées. Entrée tout
de suite.Bon gain. Vie de
famille.Café de l'Union,
1049 Bournens
(Vd).
Tél. (021) 91 11 19
P 98661 L

VILLA

près Villeneuve,
coquette, bien
construite, 4 bel-
les chambres, cui-
sine, bains, hall,
entrée sur même
palier rez infé-
rieux, caves, local
atelier, buanderie,
chaufferie,
garage, 1.137 m2.
Fr. 120.000.—Agence immobili-
ère James A.
Vogel, Montreux.
P 457 L

A vendre une

voiture
JuliettaModèle 1964.
13.000 km., en
parfait état de
marche. De pre-
mière main.
Tél. (026) 6 62 28
P 30446 SCafé glacier à
Aigle, demande

serveuse

Nourrie, logée.

Semaine de 5
jours.Tél. (025) 2 21 81
P 98660 LTAPIS
SULLAMréalise vos désirs
plus de

1000

TAPIS D'ORIENT
et
TAPIS MOQUETTE
en stockAvenue Nouvelle Poste
MARTIGNYSommelière et
garçon ou fille
de cuisinesont recherchés pour tout de suite.
S'adresser « Au Colibri », 2740 Mou-
tier (J. B.), téléphone (032) 93 28 38.
P 1192 D

CHAMBRES A COUCHER

d'occasion, belles à 2 lits, avec
entourages et literies en parfait
état et quelques autres à grands
lits et deux lits avec literies, et
en neuf, grand choix exposés en
magasin.

SALONS

Splendides salons anglais neufs,
très confortables en 2 teintes,
skai noir et intérieur peluche
nylon lavable. En rouge uni,
mauve uni et autres teintes. Prix
extraordinaires. En exclusivité :
Fr. 1.670.— et autres salons de-
puis Fr. 185.— les trois pièces,
guéridons de salon depuis : Fr.
35.—, neufs, et nos salons d'oc-
casione, à bas prix.

S'adresser :

Centrale des occasions du Valais.

Place de Foire, à Sion, après la
Sionne.

Tél. : (027) 2 14 16 et 2 57 30.

P 171 S

SALLES A MANGER

Occasions et neuves à bas prix.
table à rallonges, belles chaises
neuves depuis Fr. 19.—, bois
dur.

LITS PLIABLES

sur roulettes, transformables,
avec matelas neufs, Fr. 265.—,
pour petits appartements et les
mayens. Dimensions fermés :
larg. 77 cm.; prof., 41 cm.;
haut., 99 cm.

Centrale des occasions du Valais

Place de Foire, après la Sionne,
Sion.

Tél. (027) 2 14 16 et 2 57 30.

P 171 S

A vendre

Ford Taunus 12 M Combi

1964, 5 places, 480 kg. charge utile
Comme neuve, avec radio.

A la même adresse :

Opel Caravan 1700

1962, peu roulé. Parfait état.

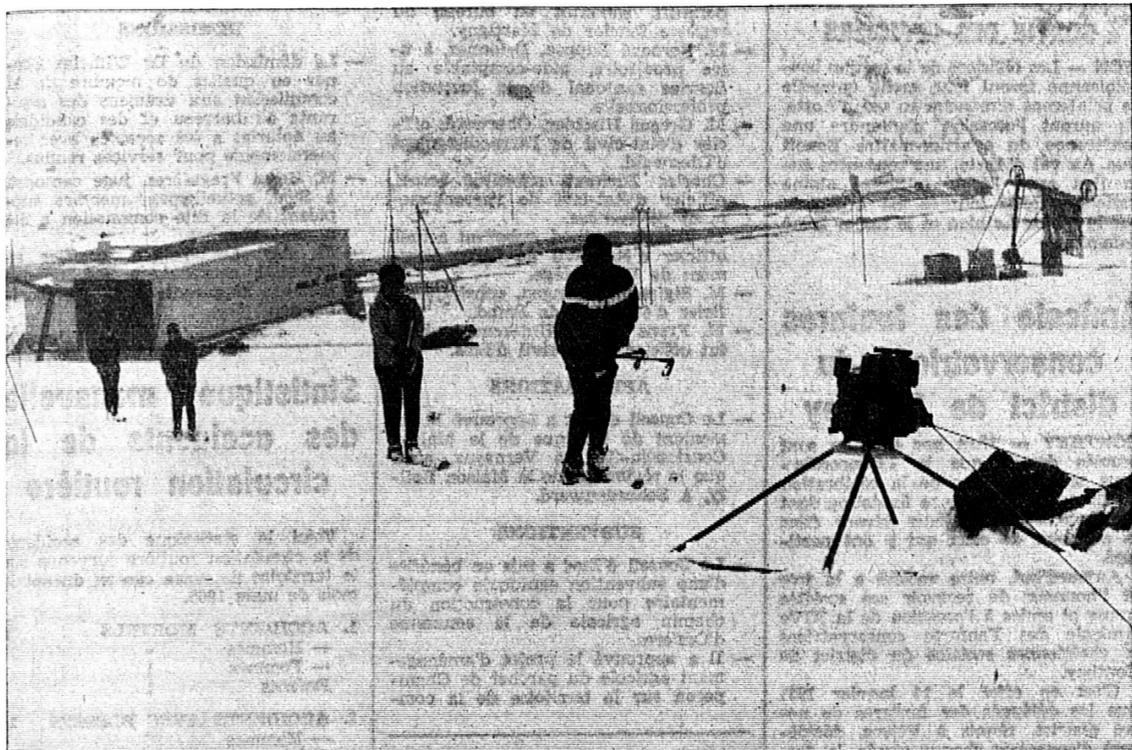
Prix : Fr. 4.900.— expertisée.

S'adresser au tél. (027) 2 17 30.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

A chaque famille son remonte-pente



MARTIGNY — Alors que nous enquêtions l'autre jour dans les régions de Bourg-Saint-Pierre et Bourg-Saint-Bernard, notre attention fut soudain attirée par le ronronnement d'un petit moteur à explosion dont le bruit ne nous était pas familier.

Curieux comme un pou, nous vîmes alors, tout à côté de la station de départ du télécabine du Super Saint-Bernard, quatre skieurs montant à la queue-leu-leu, comme aspirés par un point noir. En y regardant de plus près, nous vîmes que le point noir en question n'était autre qu'un moteur 4 temps avec refroidissement à air forcé, entraînant un câble double sur 150 mètres, auquel se tenaient agrippés au moyen de pinces spéciales les quatre skieurs cités plus haut. Arrivés au haut de la pente, ils décro-

chaient la pince qu'ils mettaient dans la poche de la veste et se lançaient dans la descente.

Le constructeur, un Aostain, qui procédait à des essais, à des mises au point, nous dit alors que son remonte-pente transportable nommé « Bimbo » — nouvel engin au service des skieurs — par sa conception, ses caractéristiques, est particulièrement indiqué pour servir les écoles de ski, les hôtels, les équipes pour les entraînements et les concours de slalom, les familles et particuliers enfin. Ne pesant que 46 kilos, peu volumineux, il peut prendre place dans une partie du coffre d'une voiture automobile et facilite l'exploitation totale et rationnelle des endroits dépourvus de remonte-pentes fixes; plus, il permet aussi aisément de pratiquer le ski d'été sur les

glaciers, les névés, le ski sur les pistes de neige artificielle.

Plusieurs marchands d'articles de sport valaisans suivaient avec intérêt cette démonstration, regardant tourner le moteur Aspera de 3,5 CV, tractant le câble en torons galvanisés à la vitesse de 1,5 m/seconde permettant un débit horaire de 100 personnes pour une consommation de 0,8 litre d'essence normale. Montage et démontage de cet appareil qui peut être livré avec 100 ou 150 mètres de câble, s'effectue en moins d'une demi-heure, si bien que maintenant papa, maman et les gosses, choisissant un névé printanier d'une pente maximum de 30 %, peuvent s'offrir des descentes à bon marché après avoir piqué-niqué dans les petites fleurs.

Em. B.

Notre photo: le petit moteur Aspera, réglé automatiquement, permet de tracter en même temps quatre skieurs adultes sur une pente allant jusqu'à 30 %.

SION ET LE CENTRE

Un marquage routier ingénieux et rationnel



L'asphalte synthétique est introduite dans les logements.



Il ne reste plus qu'à effacer les anciennes lignes.

A CHARRAT AVEC «LA VOIX DES CHAMPS»

CHARRAT — Tous les dimanches, tous les jours de fête, aux messes d'ensevelissement, aux messes de mariage, etc., le chœur mixte, « La Voix des Champs », de Charrat, est présent et sur la brèche et par sa fidélité rehausse toutes les cérémonies religieuses.

Après avoir chanté pendant quelque quarante ans dans l'ancienne chapelle, il a assuré la consécration de l'église et dernièrement une ordination et une première messe.

Chacun l'a déjà entendu, apprécié mais afin de se mieux faire connaître et de changer quelque peu son répertoire « La Voix des Champs », de Charrat, organise un concert sous la bannière de son très fidèle directeur M. Edouard Chappot et ce, pour la première fois, dans une salle belle et spacieuse.

Les applaudir et les encourager sont les meilleurs remerciements que chacun puisse leur témoigner.

CHARRAT - GRANDE SALLE COMMUNALE - CONCERT

SAMEDI 24 AVRIL 1965
dès 20 h 30

Programme :

1. Pour toi, Pays
2. Psame 150
3. La première fois
4. Le parapluie
5. Le violoneux
6. Les chemins de la mer
7. Touène é Moeri
8. Chanson en patois
9. La nuit foraine
10. Le Galérien
- Chanson populaire russe
10. Voici la terre

dès 22 heures :

B A L

conduit par l'Orchestre
Jean-Pierre BLANCHET
(orchestre Expo 64)

VOTATION POPULAIRE DU 16 MAI 1965

MARTIGNY — Les citoyens de Martigny qui désirent prendre connaissance de la loi fédérale modifiant l'arrêté de l'Assemblée fédérale concernant le lait, les produits laitiers et les graisses comestibles du 2 octobre 1964, peuvent en retirer un exemplaire dès ce jour auprès du poste de police locale, à l'Hôtel de Ville de Martigny.

VOTATIONS CANTONALES DU 25 AVRIL 1965

MARTIGNY — 1) Décret concernant l'octroi d'un crédit de 3 150 000 francs pour l'agrandissement et la réfection de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf.

2) Décret concernant l'octroi d'un crédit de 4 900 000 francs pour la construction des écoles professionnelles de Brigue, Martigny et Monthey.

Heures d'ouvertures du scrutin :
Samedi 24 avril 1965 : de 12 h. 00 à 13 h. 00 ; dimanche 25 avril 1965 : de 10 h. 00 à 12 h. 00.

L'administration.

Un collaborateur du NR et son épouse blessés



Mercredi matin, vers 11 heures, M. Jean Hugli, responsable de notre rubrique hebdomadaire « La Semaine politique en Suisse », rédacteur à la « Nouvelle Revue de Lausanne » et directeur des Editions Spès, domicilié à Lausanne, circulait en voiture à l'avenue Marc Dufour lorsqu'il fut pris en écharpe par une automobile débouchant du chemin du Reposoir et qui ne respecta pas la priorité.

M. Hugli et son épouse qui l'accompagnait furent aussitôt admis à l'Hôpital cantonal.

Fort heureusement, ils ne souffrent l'un et l'autre que de blessures bénignes et pourront regagner sous peu leur domicile.

Toute l'équipe du « NR » adresse ses vœux de complet rétablissement à son distingué collaborateur et à son épouse.

Clarel
le produit de lavage et nettoyage réputé

SION — Une méthode ingénieuse et rationnelle de marquage routier vient d'être introduite en Valais. Le système traditionnel de peinture présentait certains désavantages, notamment celui de s'effacer assez rapidement. Les responsables de notre réseau routier ont fait appel au « signophalt ».

Le « signophalt » a été inventé par les Allemands dans la période d'après-guerre. Après quelques années d'étude et de mise au point, on l'adopta entièrement. Il fut introduit en Suisse en 1958. Une maison vaudoise possède la représentation pour la Suisse et la France.

EN QUOI CONSISTE CETTE SOLUTION ?

Le marquage par « signophalt » s'opère en trois phases. Tout d'abord on creuse un logement dans l'asphalte. A cet effet, la chaussée est chauffée, puis une fraiseuse spéciale creuse sur une faible profondeur l'emplacement désiré. Ensuite un asphalte synthétique de couleur est introduit dans le logement. Cette matière chauffée à 180 degrés se soude parfaitement avec le tapis routier. Enfin il ne reste plus qu'à effacer, avec une machine, les anciennes lignes de peinture qui restent.

Cette méthode ne peut être appliquée que dans les endroits où le bitume est encore frais.

SES AVANTAGES

Le « signophalt » est un marquage visible de jour et de nuit. Il dure autant que la route elle-même. Parce qu'il est un asphalte, il présente les mêmes avantages d'étanchéité, de souplesse et de résistance que la route elle-même. Il évite ainsi les risques d'accidents en résistant aux frottements des pneus, au poids des véhicules, aux intempéries, et surtout il n'a aucune différence de niveau avec la surface du tapis routier.

Le marquage au « signophalt » a débuté hier dans notre ville au Carrefour de l'Ouest. Il sera introduit dans tous les endroits du Valais où le bitume présente encore une certaine fraîcheur.

Mm

« LA ROUTE FLEURIE »

Ce concours qui veut contribuer à l'embellissement de notre canton, est repris cette année.

Il est ouvert, sur le parcours Monthey-Sierre, aux trois catégories de concurrents ci-dessous :

Hors concours : les administrations communales.

Première catégorie : les restaurants, hôtels, instituts, garages, fabriques, etc., situés en bordure de la route cantonale ou dans les localités qu'elle traverse.

Deuxième catégorie : les particuliers habitant en bordure de la route cantonale ou dans les localités qu'elle traverse.

Le concours porte sur tous les aménagements floraux visibles par les passants (jardins, rocailles, murs, etc.). Les balcons fleuris formeront un groupe distinct et seront classés séparément.

Les personnes qui veulent participer au concours sont priées de verser une finance d'inscription de Fr. 5.— au compte de chèques postaux 19-1525 (Office Central, Sion) en mentionnant au dos du coupon : « Concours la Route fleurie ».

Prière d'écrire lisiblement et d'indiquer l'adresse complète.

Délai d'inscription : 15 mai.

Les visites du jury s'effectueront à fin juin, début juillet.

Office Central, Sion

« ASTRO »

deux excellents vins rouges de table à prix raisonnable.

A demander dans les magasins d'alimentation.

« VERBENA »



Agence officielle pour le Valais. Service d'entretien et de réparations par mécaniciens spécialisés et formés à l'usine. Tous les modèles en stock, y compris la SPIDER NSU Wankel.

A. Frass, Garage des 2 Collines, Sion
Téléphone (027) 2 14 91

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

ON A COUPE LA BONNE TRANCHE



CHAMOSON — La maison d'école, hier soir, a vu se dérouler sous son toit, la casse émission radiophonique de la « Bonne Tranche ». Opposée à la commune d'Anières, celle de Chamoson fournit une prestation des plus honorables et a vaillamment défendu les 13 étoiles du Valais dont elle était responsable en cette circonstance. Entourés de dictionnaires, d'encyclopédies, de journaux, de brillants penseurs ont tenté de répondre aux neuf questions qui leur étaient posées, questions très difficiles, trop difficiles ! En effet, seules trois d'entre elles ont pu être résolues par les esprits pourtant fort aiguisés des Chamosards. Dans leurs efforts, ils furent secondés par de nombreux sympathisants ; citons, entre autres, le secours apporté par des Valaisans émigrés à Neuchâtel et par une équipe d'étudiants du Collège de Sion. Ce match disputé avec acharnement se termina sur un score nul de 3 à 3. Comme le veut la règle du jeu, c'est la commune la moins peuplée qui se qualifie dans ces cas-là. Si bien que Chamoson se trouve ainsi évincé de la compétition. A la fin de ces « hostilités », le président M. Marc Gaist s'adressa aux auditeurs, et spécialement aux habitants d'Anières (Genève) déclarant que l'on ne peut pas toujours remporter la victoire (cf. lundi de Pâques), mais qu'il se ferait un grand plaisir de recevoir ses antagonistes dans la capitale du Johannisberg dont il assure les beaux jours.

PLUS DE 80 000 FRANCS DE DEGATS UN CHALET DETRUIT PAR LE FEU



LENS — Hier après-midi, vers 17 h. 30, un important incendie a ravagé littéralement le chalet de MM. Arnold et Joseph Emery, de Lens, situé à 2 km du village. Ce grand et beau bâtiment, rénové entièrement l'an passé, comprenait deux étages, habités l'un par une famille parente et l'autre par des ouvriers étrangers. Les pompiers lurent rapidement sur place, mais l'eau manquant, ils ne purent uniquement sauver que quelques objets. Seuls les quatre murs noirs témoignent encore lugubrement de l'existence de ce beau « mayen ». L'on ignore encore d'une manière précise les causes de ce terrible incendie, mais un chauffage au gaz semble être à l'origine de ce sinistre. Notre photo : il ne reste que les quatre murs noirs.

Mauvaise chute d'une enfant

SION — La petite Roselys Perruchoud, fille de Charles, âgée de 3 ans, a fait une mauvaise chute dans les escaliers de la demeure de ses parents au cours de laquelle elle se fractura une jambe. Après avoir été soignée par un médecin elle put regagner le domicile paternel.

SORTIE DES OFFICIERS

SION — Les officiers de la section basvalaisanne feront leur sortie annuelle de printemps dimanche au val d'Aoste. Ils auront l'occasion d'entendre une conférence du quartier-maître Benoît Duc. Au val d'Aoste, une rencontre aura lieu avec l'école militaire alpine italienne. Cette journée est organisée par le major Lathion et le major René Salamin.

Amicale des fanfares conservatrices du district de Conthey

CONTHEY — Huit ans déjà se sont écoulés depuis que la « Concordia » vous accueillait lors de la célébration du Cinquantenaire de sa fondation dont le souvenir est toujours vivant dans la mémoire de ceux qui y ont participé. Aujourd'hui, notre société a la joie et l'honneur de recevoir ses sociétés sœurs et amies à l'occasion de la XIVe Amicale des Fanfares conservatrices et chrétiennes sociales du district de Conthey.

C'est en effet le 14 janvier 1951 que les délégués des fanfares de notre district, réunis à Vétroz, décidèrent d'organiser chaque année, le dernier dimanche d'avril ou le premier de mai, une fête régionale dans le but de resserrer les liens d'amitié existant entre les sociétés poursuivant le même idéal et aussi pour mieux se connaître et mieux s'aimer. Fête à laquelle ils donnèrent le nom d'« Amicale ».

La « Concordia » espère que cette journée sera agréable pour tous ceux qui y participeront. Quant aux sociétés, elles seront récompensées de leurs longues soirées d'hiver consacrées à la musique par l'exécution de leur morceau de choix.

Notre société, bientôt sexagénaire puisqu'elle a été fondée en 1907, a connu comme toutes les sociétés des jours heureux et des jours difficiles. La voici aujourd'hui forte de l'expérience de l'âge et de l'enthousiasme de la jeunesse car, grâce à la ténacité de ses membres et à l'appui de la population conservatrice de notre village, elle a triomphé de toutes les difficultés.

Aujourd'hui, la « Concordia » compte plus de cinquante membres actifs. Dirigée depuis plus de trente ans par M. Elie Coudray dont le dévouement et la compétence sont indiscutables et présidée par un homme jeune et dynamique, elle peut regarder l'avenir avec confiance.

ENSEVELISSEMENTS DANS LE CANTON

ERDE : M. Maurice Papilloud, 80 ans, aujourd'hui à 10 heures.

NOES : Mme Agnès Locatelli, née Salamin, 79 ans, aujourd'hui à 10 heures.

TROISTORRENTS : M. Jean-Claude Rouiller, 21 ans, aujourd'hui à 10 h 30.

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ETAT

NOMINATIONS

Le Conseil d'Etat a nommé :
— Mlle Madeleine Bressoud, Sion, provisoirement et à titre d'essai, aide de bureau et aide-téléphoniste au Service du contentieux du Département de l'intérieur.
— M. Armand Perret, Fully, à titre définitif, substitut au bureau du registre foncier de Martigny.
— M. Bernard Rappaz, Evionnaz, à titre provisoire, aide-comptable au Service cantonal de la formation professionnelle.
— M. Gregor Hirschier, Oberwald, officier d'état-civil de l'arrondissement d'Oberwald.
— Charles Zuchuat, substitut actuel, officier d'état-civil de l'arrondissement de Savèze.
— M. Joseph Berthod, substitut actuel, officier d'état-civil de l'arrondissement de Vernamiège.
— M. Sigismund Lengen, substitut officier d'état-civil de Embd.
— M. Franz Zeiter, Unterems, substitut officier d'état-civil d'Ems.

mune d'Ardon et a décidé d'allouer en sa faveur une subvention cantonale.

AUTORISATION

— Le Conseil d'Etat autorise le notaire Richard Gertschen, à Naters, à exercer le notariat.

DEMISSIONS

— La démission du Dr Wilhelm Ebener en qualité de membre de la commission aux examens des aspirants au barreau et des candidats au notariat a été acceptée avec remerciements pour services rendus.
— M. Henri Fragnières, juge cantonal, à Sion, actuellement membre suppléant de la dite commission a été nommé membre.
— M. Alphonse Volken, greffier au Tribunal cantonal, a été nommé membre suppléant de la dite commission.

APPROBATIONS

— Le Conseil d'Etat a approuvé le règlement de fabrique de la Maison Constantin-Gex, à Vernayaz, ainsi que le règlement de la Maison Bailly, à Schoenenwerd.

SUBVENTIONS

— Le Conseil d'Etat a mis au bénéfice d'une subvention cantonale complémentaire pour la construction du chemin agricole de la commune d'Orsières.
— Il a approuvé le projet d'aménagement agricole du parcel de Champéron sur le territoire de la com-

Statistique mensuelle des accidents de la circulation routière

Voici la statistique des accidents de la circulation routière survenus sur le territoire de notre canton durant le mois de mars 1965.

1. ACCIDENTS MORTELS	2
— Hommes	-
— Femmes	1
— Enfants	1
2. ACCIDENTS AVEC BLESSES	38
— Hommes	35
— Femmes	7
— Enfants	11

3. ACCIDENTS DEGATS MATERIELS

TOTAL 96

136

4. Les victimes de ces accidents mortels sont :
— 1 conductrice de voiture automobile ;
— 1 piéton-enfant.

5. Les causes de ces accidents mortels sont :
— 1 vitesse conductrice voiture automobile ;
— 1 imprudence piéton et vitesse non adaptée.

Statistique des avertissements et retraits du permis de conduire, pour le mois de mars 1965

1. AVERTISSEMENTS	
Avertissements donnés à la suite de contraventions, avec menaces de retrait du permis de conduire en cas de nouvelles infractions graves.	18
2. RETRAITS DU PERMIS DE CONDUIRE	
Pour une durée indéterminée	3
Pour une durée de 12 mois	5
Pour une durée de 6 mois	3
Pour une durée de 4 mois	1
Pour une durée de 3 mois	2
Pour une durée de 2 mois	21
Pour une durée de 1 mois	12
3. MOTIFS DES RETRAITS	
Ivresse avec accident	4
Ivresse sans accident	18
Excès de vitesse	2
Refus du permis d'élève	2
Elèves cond. non accompagnés	3
Contraventions diverses	18

Sion, le 21 avril 1965

Il se blesse au pied

BRAMOIS — M. Henri Panchard, né en 1889, de Bramois, était occupé à couper du bois. Il lâcha malencontreusement la hache qui s'enfonça dans son pied. Transporté à l'hôpital de Sion, on lui fit plusieurs points de suture.

Une main transpercée

ARDON — Employé dans une cave à Ardon, M. Pasquale Ticelli s'est blessé avec une cheville métallique. Le clou utilisé pour fabriquer des harasses de vin a traversé sa main de part en part. Il a été transporté à l'hôpital de Sion.

Martignoni honoré d'une décoration française

SION — Le pilote des glaciers Fernand Martignoni a reçu l'insigne d'or des « Vieilles Tiges ». Cette distinction française est destinée à honorer les pilotes faisant figure de pionniers dans certains secteurs de l'aviation. L'insigne lui a été remis dans son lit d'hôpital par M. Denis Auda, au nom du président général M. Joseph Frantz. Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Les opérations de recrutement auront lieu dans les localités aux dates ci après :

Lieu de rassemblement	Dates	Heures	Conscrits des sections militaires ou des communes de :	
Sierre	Hôpital	12 mai	0800	Commune de Sierre (suivant ordre personnel)
Sierre	"	13 "	0800	Commune de Sierre (suivant ordre personnel)
Sierre	"	14 "	0800	Commune de Sierre (suivant ordre personnel) ; Chalais, Chippis, Miège, Moléens.
Sierre	"	15 "	0800	Communes de Grône et de Saint-Léonard.
Sierre	"	17 "	0800	Sections d'Ecône et de Vissoie ; commune de Granges.
Sierre	"	18 "	0800	Section de Charmignon ; communes de Vanthône et de Veyras.
Sion	Caserno	19 mai	0800	Commune de Mendaz.
Sion	"	20 "	0800	Communes de Conthey et de Veysonnaz.
Sion	"	21 "	0800	Section de Savièse.
Sion	"	22 "	0800	Sections de Bramois et de Grévaudan.
Sion	"	24 "	0800	Section de Chamoson ; commune de Vétroz.
Sion	"	25 "	0800	Sections d'Ayant et d'Evèlône ; commune de Salins.
Sion	"	26 "	0800	Section de Leytron.
Sion	"	28 "	0800	Sections de Saint-Martin et de Yez.
Sion	"	29 "	0800	Commune de Sion (suivant ordre personnel).

Lieu de rassemblement	Dates	Heures	Conscrits des sections militaires ou des communes de :	
Sion	Caserno	31 "	0800	Commune de Sion (suivant ordre personnel).
Sion	"	1er juin	0800	Commune de Sion (suivant ordre personnel).
Martigny	Hôpital	2 juin	0800	Commune de Fully.
Martigny	"	3 "	0800	Section de Bagnes.
Martigny	"	4 "	0800	Sections d'Orsières et de Vallèges.
Martigny	"	5 "	0800	Section de Saxon ; commune de Martigny-Combe.
Martigny	"	8 "	0800	Commune de Martigny (suivant ordre personnel).
Martigny	"	9 "	0800	Commune de Martigny (suivant ordre personnel) ; section de Vernayaz.
Martigny	"	10 "	0800	Communes de Bovernier, Charrat, Isrables, Salvan.
Monthey	Ecole primaire	11 juin	0800	Commune de Monthey (suivant ordre personnel).
Monthey	"	12 "	0800	Commune de Monthey (suivant ordre personnel) ; commune de Collombey-Muraz.
Monthey	"	14 "	0800	Section de Troistorrens.
Monthey	"	15 "	0800	Section de Saint-Gingolph et de Vouiry.
St-Maurice	Clinique St-Azé	16 juin	0800	Section de Saint-Maurice.

Les candidats trompettes, tambours, armuriers, mécaniciens de pièces ou d'appareils, seront en outre convoqués après le recrutement, pour un examen des aptitudes professionnelles.



**Avantages
sur avantages...**

POTAGES en SACHETS

pour tout achat de 4 sachets au choix, rabais de 10 centimes par sachet

LARD SALÉ

1/2 kilo

3.-

LAITUES d'ITALIE

le kilo

-.95



Fromage en boîte

les 2 boîtes

1 PETIT GRISON 1.35
1 DESSERT ASSORTI 1.40

2.50

au lieu de 2.75



MIGROS

Nouveau
Confiture
pour
petit déjeuner
gelée framboises
et pommes
450 gr.

-.85



A louer à Martigny-Ville

VILLA

rez-de-chaussée : 3 chambres, living, cuisine. Premier étage, 2 chambres.

Garage et 1.000 m2 de terrain. Libre 1er juin.

Tél. : (026) 6 61 09.

P 65517.S

A VENDRE

Bas-Valais, en bordure de route principale,

PETIT RESTAURANT

avec chambres et place pour station d'essence.

Pour traiter, Fr. 35.000.— et éventuellement échange contre maison ou terrain.

S'adresser à case postale 330, à Martigny.

Annonces diverses



VOITURES

et meubles d'enfants

CHARLY ORET

MARTIGNY
Téléphone 026/6 10 69
Rue du Gd-St-Bernard 16

fiat
nom sûr
service sûr

Service à la clientèle

Nous offrons aux propriétaires de voitures FIAT un service gratuit.

Des spécialistes des usines FIAT en collaboration avec nous soumettront votre voiture à un contrôle gratuit
les 26 et 27 avril 1965

Pour vous assurer un travail soigné, nous vous prions de prendre rendez-vous par téléphone au (026) 6 00 28.

BRUCHEZ & MATTER, GARAGE CITY

Rue du Simplon 32 b

Martigny-Ville

Téléphone (026) 6 00 28

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DE VALERE A TOURBILLON

Pierre Gavet fils de... Pierre Gavet!

Il était une coutume dans certaines régions de notre canton, que l'un des descendants devait porter le même prénom que le papa. Ceci n'allait pas sans provoquer quelques difficultés. Après quelques années, il devenait indispensable de préciser toute la correspondance adressée à cette famille.

S'agissait-il du senior ou du junior? Le facteur devait chaque fois faire sa petite enquête avant de distribuer le courrier.

Dans cet ordre d'idées, une aventure a été vécue par M. Pierre Gavet, père et fils. Et oui, les deux portent le même prénom. Un véritable conflit familial a éclaté lors des dernières élections municipales.

Le tribunal administratif de la ville est sur des charbons ardents. Il devra en effet décider si M. Pierre Gavet père ou fils s'agira au conseil municipal, de la petite commune de quelque cent dix habitants située en plein cœur des Alpes françaises.

Quinze candidats briguaient les onze sièges à pourvoir. Parmi eux figuraient le père et le fils. Un seul Pierre Gavet fut élu. Mais lequel? La similitude absolue de nom et de prénom et l'absence de toute autre précision sur les bulletins de vote est à l'origine du différend.

Le père, âgé de 68 ans et conseiller municipal depuis bientôt trente ans, assure que les électeurs lui ont renouvelé leur confiance. « Pas du tout », réplique Gavet-turc junior (23 ans et candidat pour la première fois), « c'est moi que les électeurs ont choisi. D'ailleurs mon père n'a-t-il pas déclaré avant le scrutin: il faut laisser la place aux jeunes? »

On pensa que l'affaire se réglerait en famille. Il n'en fut rien. Et lors de la convocation du nouveau conseil municipal, le père alla occuper le siège de conseiller malgré les protestations de son fils. Le tribunal administratif entendra prochainement les deux hommes et devra trancher le litige, le père et le fils restant persuadés l'un et l'autre d'avoir eu les faveurs des électeurs.

N'y a-t-il pas matière à recours?

— g6 —

LA MATZE SION

MARDI 27 AVRIL 1965
à 20 h. 30

Grand spectacle
de ballets
présenté par

Serge Golovine

Lilliane Van de Velde
et 12 danseurs de ballet du
Grand Théâtre de Genève.

Spectacle hors abonnement.

Prix des places:

Fr. 6.— à 16.—. Réduction
Bons Amis de l'Art No 5,
JM No 9 et Bon Migros.

Location:

Bazar Revaz-Tronchet, rue de
Lausanne, 1950 Sion.
Tél. (027) 2 15 52.

Notre prochain spectacle,
le 4 mai 1965

Concert symphonique
de l'Orchestre Philharmonique
de Zagreb

SAISON ARTISTIQUE
1964/1965

Café-Brasserie-Tea-Room-Pâtisserie



SION
Place de la Gare
et des Postes

De sympathiques promeneurs

SION — C'est à Jean-Jacques Rousseau, l'écrivain français né à Genève, que l'on doit les «Rêveries du promeneur solitaire» et d'autres ouvrages dont on ne parle plus guère.

Rousseau, dit le nouveau petit Larousse, «était un esprit mélancolique, fantasque, rêveur. En un langage châtié et éloquent il a prêché le retour à la nature, la bonté naturelle de l'homme, la nécessité du contrat social garantissant les droits de tous. La Révolution française d'une part, le romantisme de l'autre, se sont inspirés de ses ouvrages.»

Très volontiers, l'on évoque Rousseau lorsqu'on parle de ce sport pédestre qu'est la marche à travers la nature. Un sport du reste qui a ses adeptes, plus nombreux qu'on ne le pense peut-être. Un sport qui reste à la mode, malgré les multiples moyens de locomotion dont on dispose actuellement.

...Un sport que pratique journellement l'évêque de notre diocèse, Mgr Adam.

Ceux qui habitent au chef-lieu, ont souvent l'agréable surprise de rencontrer dans les environs de la ville deux promeneurs marchant allègrement: Mgr Adam et un jeune étudiant du Grand Séminaire.

Que ce soit sur les sentiers des vignes, ou sur la route de Gravelone, plus rarement sur celle du Rawyl, les deux promeneurs discutent gentiment, très cordialement même.

Ils prennent leur bol d'air, entre le repas de midi et la reprise du travail vers 14 heures.

Une heure de détente pour l'un comme pour l'autre. Une heure où le père spirituel du diocèse apprend sans doute à connaître de façon plus approfondie le tempérament du futur prêtre, ses aptitudes, la rapidité de ses réflexes, que sais-je encore?

Le disciple gagne certainement à cette compagnie. C'est même un grand honneur pour lui de faire un «bout de chemin» avec le successeur de saint Théodule sur le siège épiscopal de Sion.

Et lorsque sonnera l'heure — au terme des études sacerdotales — de partir vers le poste assigné, le choix de l'évêque sera moins difficile. Connaissant son disciple, il sera mieux à même de le désigner pour telle ou telle paroisse, ou pour l'enseignement.

Il est donc certain que ces promenades coutumières, joignent l'utile à l'agréable.

Pour les passants, elles signifient que l'évêque et les futurs prêtres du diocèse ne sont pas séparés par des cloisons étanches.

L'évêque n'est-il pas en quelque sorte le bon pasteur qui aime et connaît ses brebis? N'est-il pas aussi un Père pour ces jeunes qui aspirent au sacerdoce? Et qui sauront en quelque sorte calquer leur vie sur les beaux exemples que leur suggère celui qui n'a pas une tâche facile, mais l'accomplit avec fermeté et bonté, en tout bien tout honneur, avec l'aide et la grâce de Dieu. Les catholiques pensent-ils suffisamment à la responsabilité si lourde qui pèse sur les épaules de leur évêque? Prient-ils parfois pour lui? C'est leur devoir, qu'ils ne l'oublient jamais.

Tirs obligatoires

SION — Samedi 11 avril a eu lieu au stand de Champsec la cinquième journée des tirs obligatoires. Plus de 200 tireurs ont participé à cette séance. 26 tireurs ont obtenu la mention:

Mention fédérale:

106 points: Kuonen Marcel; 104: Amherd Bernard; 103: Aymon Michel, Fellay Henri, Darbellay Michel, Rapillard André; 101: Tavel Jacques, Favre Gabriel, Gay Roland; 100: Michelet Jean-Claude, Untersee Walter; 98: Pont Daniel, 1947; 97: Deslarzes Christian, Locher Albert; 96: Grand Gérard, Cheseaux Jacques, Pasche Pierre; 95: Meier Linus, Reichenberger Charles.

Mention cantonale:

93 points: Jordan André, Gay-Crosier Albert, Favre Joseph, Glassey Paul, Heynen Linus, Planche Ernest; 92: Angeloz Alfred.

Prochaine séance: samedi prochain 24 avril de 13 h. 30 à 18 h. 00 pour les lettres: A, B, C. Les tireurs des autres lettres n'ayant pas encore accompli leur tir peuvent aussi profiter de cette ultime séance.

Pour la Société des Sof. J. Schüttel.
Pour la Cible de Sion R. Chabbej.



DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Autour du Rawyl

SIERRE — Dernièrement, sur l'invitation de l'Association économique du canton de Berne, M. le docteur Robert Ruckli, directeur de la Section fédérale des routes nationale, à Berne, donnait une conférence sur le thème: «Tunnels routiers à travers les Alpes».

A cette occasion, l'éminent conférencier insistait, entre autres, sur l'urgence et la nécessité absolues de la réalisation du projet du Rawyl, complétement par excellence des artères du Simplon.

La conception du triangle Simplon-Rawyl-Gd-St-Bernard trouve ainsi en haut lieu une approbation marquée, ce qui renforce notre espoir en la rapidité des décisions qui seront prises par le Conseil fédéral et qui concrétiseront certainement le début des travaux du Rawyl dans le cadre des routes nationales pour 1966.

Le feu vert au Rawyl s'approche ainsi à grands pas!

Merci donc au gouvernement valaisan et à tous ceux qui poussent à la réalisation de cette œuvre si vitale pour le pays valaisan!

† Madame Mathilde Zufferey née Favre

VEYRAS — Mme Mathilde Zufferey, née Favre, vient de décéder à Veyras après plusieurs mois de maladie, à l'âge de 61 ans.

Epouse et mère exemplaire, elle laisse le souvenir d'une personne active et dévouée.

Elle était l'épouse de M. Justin Zufferey, ancien conseiller et député suppléant et la fille de M. Julien Favre, l'un des doyens de Saint-Luc, ancien directeur de chant et patoisant émérite.

A sa famille et à sa parenté va l'expression de notre profonde sympathie.

Le Ski-club de Sion rappelle à ses membres

CINÉMAS * CINÉMAS

★ SION - ARLEQUIN

Dès mardi 20 avril à 20 heures précises
Dimanche matinée à 14 heures 30
Le film le plus célèbre de l'histoire du cinéma.

Elizabeth Taylor, Richard Burton, Rex Harrison dans

Cléopâtre

Un spectacle inoubliable

Prix des places imposés: Fr. 3.50, 4.— et 5.—.

Veillez retirer vos billets à l'avance. Merci.

Parlé français - 16 ans rév.

★ SION - LUX

Du mercredi 21 au dimanche 25 avril
Francis Blanche, Sophie Desmarets,
Ugo Tognazzi dans

Défense d'y toucher!

Un film comique délassant, fertile en gags, avec l'équipe championne du rire.

Parlé français - 16 ans révolus

HAUT-VALAIS

Félicitations à M. Jean Montani

SALQUENEN — C'est un réel plaisir de relater le magnifique succès que vient d'obtenir M. Jean Montani en réussissant brillamment la maîtrise fédérale de menuisier. Car si l'on connaît les circonstances qui l'ont poussé à suivre ces cours difficiles, chacun conviendra qu'il a fait preuve d'une volonté admirable.

Employé comme ouvrier dans l'atelier familial que dirigeait son frère Louis, il fut contraint par la force des choses de passer du jour au lendemain à la tête de l'entreprise. En effet, son frère, qui était un artisan exceptionnel et également détenteur de la maîtrise fédérale, perdit la vie dans un tragique accident de voiture, gravée encore dans toutes les mémoires.

Sans se décourager, Jean reprit l'affaire en main afin de maintenir la bonne renommée de la Maison et de continuer l'essor florissant que lui avait donné son frère. Il est aujourd'hui récompensé de ses efforts. Son intelligence très vive et le travail sérieux qu'il a fourni jusqu'à ce jour, l'autorise à juste titre à être fier de passer au rang de grand maître de la corporation.

Qu'il en soit félicité!

S. C.

Un Valaisan à la radio Vatican

NATERS — A l'occasion de Pâques, les paroissiens de Naters ont agréablement surpris d'apprendre qu'un des leurs, M. l'Abbé Eric Salzmann avait fonctionné comme traducteur et speaker à la Radio du Vatican à l'occasion de l'émission consacrée aux chrétiens se trouvant dans les pays de l'Est. En effet, l'Abbé Salzmann qui est le fils de notre ami Hermann se trouve depuis quelques années déjà au service du Vatican où dans l'information religieuse surtout, il occupe une place en vue. Nous félicitons ce concitoyen et lui souhaitons encore de nombreux succès dans la Ville Eternelle.

Le coin d'humour d'Arolas



Pétrole! Je suis riche!

★ SION - CAPITOLE

Du mercredi 21 au dimanche 25 avril
Alec Guinness, Dirk Bogarde, Anthony Quayle dans

Les mutinés du Téméraire

Voici indéniablement l'un des meilleurs films d'aventures maritimes.

Parlé français - Scope - couleurs
16 ans révolus

★ MARTIGNY - ETOILE

Ce soir - 16 ans rév.
Dernière séance du film de l'explorateur romand Paul Lambert

Fraternelle Amazonie

Dès samedi 24 - 18 ans rév.
Un sensationnel film de mœurs

Le long des trottoirs

★ MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à dimanche - 16 ans rév.
Un Louis de Funès irrésistible!!!

Le gendarme de Saint-Tropez

Le film le plus drôle de l'année

★ CINEMA d'ARDON

Samedi et dimanche à 20 h. 30
L'événement artistique de l'année

Les amours célèbres

Un spectacle grandiose, luxueux, éblouissant de couleurs et d'intérêts.
Domenica alle ore 16.30
Parlato in italiano

★ RIDDES - L'ABELLE

Samedi et dimanche à 20 h. 30
16 ans révolus

Un film dynamique, jeune 100%

Cherchez l'idole

avec
Dany Saval, Frank Fernandel, Sylvie Vartan, Charles Aznavour, etc.

★ FULLY - CINE MICHEL

Jusqu'à dimanche 25 - 16 ans rév.
Un western de grand style

Coups de feu dans la Sierra

avec
Randolph Scott et Joël McCrea

★ SAXON - REX

Jusqu'à dimanche 25 - 16 ans rév.
Un rôle en or pour Jean Gabin

Monsieur

Un film éblouissant, drôle

★ VERNAYAZ - CERC

Samedi prochain à 20 h. 30
L'homme de l'Ouest

avec Gary Cooper dans un grand western.

★ VOUVRY - ELYSEE

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.

Le gorille a mordu l'archevêque

Géo Paquet alias «le gorille», l'as des services spéciaux de la D.S.T., traque les espions internationaux.
avec Roger Hanin

★ SAINT-MAURICE-ROXY

Dès ce soir à dimanche soir 25 avril
Une grande réédition avec Marlon Brando, Trevor Howard, Richard Harris

Les révoltés du Bounty

Prodigieux par son sujet... Prodigieux par sa mise en scène... Prodigieux par son interprétation...

3 heures de spectacle

Prix imposés: Fr. 3.—, 3.50 et 4.—
16 ans révolus

★ MONTHEY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.

Réédition d'un très beau film musical

Giuseppe Verdi

avec

Mario del Monaco - Tito Gobbi

★ MONTHEY - PLAZA

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans rév.

Robert Hossein, Marie-France Pisier dans

La mort d'un tueur

Règlements de comptes entre «caïds»
Un film français de grande classe!

★ BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.

Un policier qui vous tiendra tous en haleine.

Allo... Brigade spéciale

Glenn Ford - Lee Remick

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

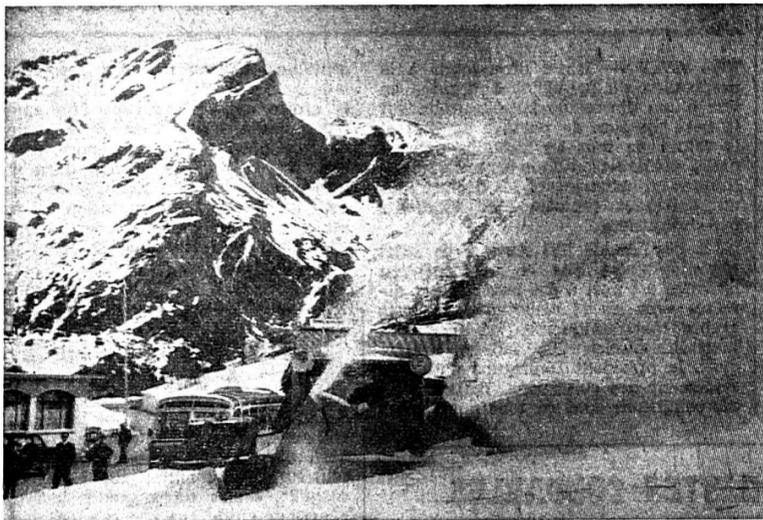
HAUT-VALAIS

Un enfant se tue en jouant

SAAS FEE — Le jeune Daniel Burgener, 7 ans, fils de Meinrad, jouait hier dans une benne de téléphérique de transport près de la maison paternelle à Saas Balen. A midi, lorsque le père revint à la maison, il appela ses enfants. Alors qu'il descendait de la benne, elle se renversa sur lui. Le jeune Daniel fut tué sur le coup.

Il était membre d'une famille paysanne de neuf enfants. A tous ses parents nous présentons nos sincères condoléances.

Quelques instants avec le patrouilleur du TCS du col du Simplon



BERISAL — C'est à Berisal, dans son petit chalet situé tout près de la route alpestre que nous avons rencontré M. Victor Kronig, le digne successeur de l'ange du Simplon. Ce patrouilleur du TCS a eu l'heureuse idée de construire une résidence estivale dans la région du col afin d'être toujours à la disposition des automobilistes qui ont recours à ses bons offices. Aussi, à peine avons-nous franchi cet accueillant logis que la discussion se dirige sur les innombrables activités de cet agent, impeccablement moulé dans un uniforme kaki et toujours prêt à rendre service. La gentillesse de ce serviteur des usagers de la route n'a vraiment pas de borne puisque tout en discutant, il « déniche » un flacon étiqueté à la mode vinicole valaisanne, de la viande séchée à l'air du Simplon, du vieux fromage de Termen, du pain de seigle de la région cuit durant l'hiver dernier et dont on ne s'en souvient plus du jour exact.

Dans ces conditions l'interview est vraiment un plaisir et se déroule à bâton rompu :

— Dis-nous « Wiki » (c'est le surnom de notre interlocuteur) quelles sont tes véritables attributions sur cette route fréquentée par des dizaines de milliers d'automobilistes durant la bonne saison ?

— Bien qu'il soit vaste, mon travail consiste à venir en aide à chaque motorisé se trouvant en difficultés avec son véhicule dans la région limitée en principe par le pied du col et la frontière de Gondo. Je dois avouer que dans ce secteur la besogne ne manque pas. Car, lorsque le passage est ouvert, je dois le franchir au moins une dizaine de fois par jour tant les appels sont nombreux, aussi bien de ce côté que sur l'autre versant : ici, c'est un automobiliste qui s'est aventuré sur le col et qui se trouve en panne d'essence à quelques mètres du sommet; là, c'est une luxueuse voiture belge qui chauffe dangereusement parce que son chauffeur a omis de remplir le réservoir d'eau; plus loin, on me signale que deux voitures se sont heurtées et mon intervention est nécessaire afin de tenter de réparer la casse; de l'Hospice du Simplon parvient un téléphone m'annonçant qu'une auto vient de quitter la route pour aller se fracasser dans le ravin. Dans ces cas, il faut bien souvent connaître quelques secrets de l'alpinisme pour pouvoir atteindre le véhicule accidenté et surtout être bon samaritain lorsque les occupants sont blessés. Ces derniers sont encore fréquemment transportés par mes soins jusqu'à l'hôpital de Brigue d'où je renseigne encore les parents des victimes dans les cas graves. Tenez, à ce sujet, l'année dernière une jeune fille avait été la victime d'un grave accident aux environs du Kulm. Après son transport à l'hôpital dans un état alarmant, je fis le nécessaire pour renseigner ses parents, habitant l'étranger. En attendant leur arrivée et lorsque le temps me le permettait, je tins à veiller la moribonde afin qu'elle ne soit

pas trop seule dans l'établissement hospitalier. Quand les parents arrivèrent, ils furent dans l'impossibilité de trouver une place à l'hôtel. Tout était occupé. C'est ainsi que, gratuitement, ils purent trouver un logis dans mon appartement de Brigue (ma famille se trouvant au chalet) pendant que leur fille restait à l'hôpital. Malheureusement, cette dernière devait mourir une semaine plus tard.

— D'après ce que nous avons entendu et avons déjà pu constater à maintes reprises, force nous est d'avouer, « Wiki », que tu es en passe de devenir aussi célèbre que celui qu'on appelle très justement l'« Ange du Simplon ».

— Je dois avouer que j'ai beaucoup appris avec mon prédécesseur, mais je ne tiens pas à devenir célèbre. Mon seul et unique but se limite à rendre service au prochain se trouvant dans le besoin.

— Dis-nous encore comment, en cas d'accident ou de panne, on peut t'atteindre ?

— Il suffit d'utiliser un appareil de téléphone SOS se trouvant le long de la route et demander au No 11 qui renseigne où je me trouve. Ce système de renseignement sera encore modernisé ces prochains jours puisque mon véhicule sera muni d'un appareil de transmission à ondes courtes. Je serai ainsi en continue communication avec le refuge de Rothwald où on pourra téléphoner en indiquant le lieu de la panne ou de l'accident. Cette station me transmettra ensuite les ordres.

— Pourrait-on savoir si les automobilistes sont toujours corrects à ton égard ?

— Je peux dire sincèrement que plus du 95 % des motorisés que j'ai eu l'avantage de secourir sont très reconnaissants à mon égard. Bien longtemps après je reçois encore de gentilles lettres de leur part. Cependant, certains automobilistes, formant la minorité, n'ont même pas un merci à mon adresse après le service rendu. D'autres encore s'imaginent que parce qu'ils font partie du TCS tout leur est dû. A ce sujet, je veux pour preuve le fait que, durant l'été dernier, deux automobilistes fribourgeois avaient frappé à ma porte à 2 heures du matin en exigeant que je répare la carrosserie de leurs véhicules légèrement bosselée! Mais ces rares cas sont vite oubliés pour ne penser qu'aux nombreux autres, au cours desquels j'ai eu la grande satisfaction de rendre service. Je constate que « mes » clients imprévus et inconnus, revenant dans les parages, me reconnaissent aussitôt et m'adressent le plus cordial des saluts et le plus large des sourires. Ces signes d'amitié sont pour moi la plus grande des reconnaissances.

C'est sur cette note d'optimisme que nous avons quitté ce brave patrouilleur non sans lui avoir souhaité une bonne saison et de nombreux autres succès dans cette fonction, malheureusement encore trop ignorée par de nombreux usagers de la route.

Ludo.

Les animaux ont réellement été empoisonnés

STALDBACH — Dans une précédente édition, nous avons signalé l'empoisonnement des quatre biches du jardin zoologique de Staldbach. Le vétérinaire, M. Aufdenblatten, avait prélevé les viscères d'un animal afin de connaître les réels motifs de ces morts. Le gérant de l'établissement vient de nous déclarer que les pauvres bêtes avaient réellement absorbé des aliments nocifs. L'enquête, qui se poursuit encore, permettra en outre de déceler la nature exacte de ces aliments et autorise, en outre, les vétérinaires

qui se sont penchés sur ce cas à déclarer qu'avant l'absorption du poison les biches se trouvaient dans un excellent état de santé. Vraiment, on se perd en conjectures devant cet acte de brigandage et l'enquête effectuée par la police se révèle très difficile, car de nombreuses suppositions sont permises à ce sujet. S'agit-il d'une vengeance ou d'un acte commis par un déséquilibré? Telles sont les questions qui peuvent se poser dans la région où M. Imboden est très estimé.

Les victimes de l'avalanche meurtrière toujours introuvables

UNTERBACH — On se souvient que lors d'une course de montagne effectuée durant l'hiver dernier par un groupe de jeunes gens d'Oiten en séjour à Unterbach, trois participants avaient été emportés par une avalanche qu'ils auraient déclenchée et ont été ensevelis sous la masse de neige. Des recherches avaient été immédiatement entreprises avec l'aide de la population et de nombreux militaires spécialisés. Sans succès, ils fouillèrent la zone où devaient se trouver les dépouilles des malheureux. Cette action de sauvetage avait été ensuite abandonnée par suite du danger d'avalanches auquel s'exposaient les sauveteurs.

Or, ces derniers jours, des membres du Club alpin d'Oiten revinrent sur place dans la ferme espoir de rendre aux parents éplorés les restes de leurs enfants. Mais, une fois de plus, on dut se résoudre, après de nombreuses tentatives, à renvoyer cette entreprise à des jours meilleurs. Car l'endroit où les corps pourraient se trouver est en-

core recouvert par plus de cinq mètres de neige.

C'est à contre-cœur que cette équipe est retournée à Oiten. Mais les membres qui la composent se sont promis de revenir sur les lieux lorsque la situation sera plus favorable. Ce qui pourrait être possible dans les prochaines semaines et à la condition que le temps se montre clémente.

Intense trafic au Simplon

BRIGUE — Malgré le mauvais temps, le trafic au Simplon a été de nouveau considérable pendant les fêtes de Pâques. De vendredi-Saint au lundi de Pâques, 11.184 voitures ont franchi le col du Simplon, alors que 2.940 autres étaient chargées sur des wagons et empruntaient le tunnel. La journée la plus forte fut celle de lundi, avec 4.650 passages d'automobiles sur le col et 1.025 dans le tunnel ferroviaire.

Il disparaît avec plus de 25.000 francs pris dans la caisse de son patron

STALDBACH — Un ressortissant de Stalden, nommé F., travaillant comme comptable dans l'entreprise de M. Ulrich Imboden à Stalden, vient de quitter son patron en emportant avec lui une somme évaluée à plus de 25 000 francs qui se trouvait dans la caisse. Avant de partir, ce peu consciencieux employé écrivit une lettre à son patron dans laquelle il indique qu'il a l'intention de rejoindre la Légion étrangère. Mais de l'avis de plusieurs, il semble plutôt que F. aurait donné

connaissance de son intention dans le seul but d'échapper, momentanément du moins, à la justice. Dans tous les cas, la police avisée recherche activement cet indelicat personnage. Décidément, M. Imboden ne joue pas de chance ces jours, puisqu'après la perte de près de 25 000 francs qu'il vient de déplorer ensuite de l'empoisonnement d'une partie des animaux de son petit zoo, il doit encore supporter les conséquences de la fraude que vient de commettre un de ses employés.

Un nom prédestiné pour le sacerdoce

VISPERTERMINEN — Le père Stofel de la Confrérie de Bethléem qui vient de célébrer sa première messe dans l'église paroissiale de la localité, est le cinquième du même nom qui fait partie de cette même Confrérie. Celui-ci compte de nombreux représentants dans l'immense vigne du Seigneur des pays d'Afrique. Félicitons cette famille exemplaire et heureuse de pouvoir compter sur un si grand nombre des siens au service du Tout Puissant.



La famille de

Madame Veuve Léonce AMOOS

née BERCLAZ

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

Venthône, avril 1965.



Madame Maurice FAVRE-PACCOLAT à Martigny; Madame et Monsieur Marcel NATER-FAVRE et leurs fils, à Martigny; Madame et Monsieur René FARQUET-FAVRE et leurs enfants, à Martigny; Madame et Monsieur Henri LONG-CHAMP-FAVRE et leurs enfants, à Martigny; Madame et Monsieur Prosper RO-DUIT-FAVRE et leur fils, à Fully; Monsieur Désiré FAVRE et sa fiancée à Yverdon et Lausanne; Monsieur et Madame Modeste FAVRE, à Martigny; Madame Veuve Hortense ARNAUT-FAVRE et famille en France; ainsi que les familles parentes et alliées FAVRE, MONNET, TERRETTAZ, LUY, PACCOLAT, GAY ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice FAVRE

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, survenu le 22 avril 1965 dans sa 70ème année, après une longue et pénible maladie muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le samedi 24 avril 1965 à 10 h.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire part.



Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur César MARQUIS

prie toutes les personnes qui l'on entourée, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons de messes, leurs prières et leurs messages, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Liddes, avril 1965.



IN MEMORIAM

Adrien PARVEX

17 avril 1964 - 17 avril 1965

Un an déjà que tu nous as quittés. Tu nous as laissés seuls continuer le chemin de la vie, mais nous avons l'espoir de te revoir dans l'au-delà.

Ta femme, tes enfants

La messe anniversaire sera célébrée le 24 avril 1965, à 8 h. 30, en l'église de Muraz.

POMPES FUNEBRES DE FULLY ET ENVIRONS

Repr. de BARRAS S.A.

Ed. Bridy, téléphone (026) 6 33 48
A. Aubry, téléphone (026) 6 32 61

S'occupent de tous transports et formalités aux décès.

P 639 S

Madame Alfred VEUTHEY

née Denise CHAPPAZ

que Dieu a rappelée à Lui le 22 avril, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa 74ème année, après une longue maladie supportée chrétiennement.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le 24 avril 1965, à 10 heures.

Domicile mortuaire : avenue d'Oche.

On est prié de ne pas faire de visite.

R. I. P.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

LE RAPPORT ANNUEL SUR LES ACTIVITES DES NATIONS UNIES AU CONGO

Les rebelles tuent systématiquement les cadres

NEW-YORK — En dépit de la grave détérioration des conditions de sécurité au cours de l'année 1964, il a été néanmoins possible de poursuivre la mise en œuvre de la plus grande partie du programme

d'assistance technique des Nations-Unies au Congo, en la concentrant davantage sur Léopoldville et Elisabethville, déclare le rapport annuel sur les activités de coopération technique des Nations-Unies au Congo publié jeudi au siège des Nations-Unies à New-York.

Un des résultats remarquables obtenus en 1964, lit-on dans ce rapport, est l'amélioration de la situation financière du pays. En dépit des pertes économiques causées par les troubles et de lourdes dépenses militaires, le budget national s'est beaucoup rapproché de l'équilibre grâce à un accroissement substantiel des recettes. Cette amélioration peut être attribuée, au moins en partie, aux avis et à l'assistance des experts des Nations-Unies et du Fonds monétaire international. Cet état de choses pourra être maintenu en 1965, ajoute le rapport, dans la mesure où les pressions exceptionnelles qui grèvent le budget national pourront être réduites.

Un autre élément marquant pour l'année 1964, souligne le rapport, est l'importance accrue donnée par le gouvernement à son programme de travaux publics exécuté avec l'assistance des Nations-Unies dans des domaines tels que la construction de routes, d'écoles et d'hôpitaux, ainsi que d'autres projets présentant une importance économique pour le pays. Les dépenses, supportées par les fonds de contre-partie des Etats-Unis et de la République fédérale d'Allemagne, se sont élevées à 585 millions de francs congolais en 1963, contre 1214 millions de francs congolais en 1964. (En dollars : environ 2 457 000 contre 5 098 000).

D'autre part, les progrès enregistrés pour préparer des remplaçants congolais à des experts des Nations-Unies ont été lents. De plus, dans les territoires qu'ils détenaient les rebelles ont tué systématiquement les éléments les plus instruits de la population, causant ainsi la disparition de centaines de techniciens et d'administrateurs, dont certains avaient été formés par les Nations-Unies.

Pour toutes ces raisons, jointes aux

difficultés croissantes rencontrées pour assurer la sécurité des experts et de leurs familles dans de nombreuses parties du pays, on enregistre, particulièrement dans la seconde partie de l'année, un recul dans la mise en œuvre effective du programme prévu, souligne le rapport des Nations-Unies.

Dans la seconde moitié de l'année, les experts des Nations-Unies ont entrepris, sur la demande du gouvernement, des missions de secours d'urgence dans les régions où il y avait eu de durs combats, ajoute le rapport des Nations-Unies. Ils ont participé aux secours, à la remise sur pied des services publics et des services médicaux. Ils ont entrepris des travaux publics et ont exécuté des projets de développement communautaire.

APRES LA DISPARITION DU « REQUIN-TIGRE » Un plan de travail

LOCARNO — Un comité pour la recherche et la récupération du sous-marin « Requin-tigre » disparu dans le lac Majeur, a été récemment constitué sous la présidence de M. Americo Galfetti, de Tenero. Lors d'une conférence de presse donnée jeudi soir à Locarno, il a annoncé qu'avec la collaboration d'experts, il allait examiner en détail la situation et élaborer un plan de travail, réunir les fonds nécessaires grâce à une souscription publique approuvée par le Conseil d'Etat tessinois, et mettre en œuvre tous les moyens de recherche avec l'aide d'un instructeur homme-grenouille du Centre méditerranéen des plongeurs de Nervi, M. Duilio Marcante.

LES DELITS D'UN JEUNE VOLEUR

1 DOSSIER DE 750 PAGES

ZURICH — C'est un dossier de 750 pages qui traite des délits commis par un jeune Allemand de 29 ans, arrêté dans le canton de Soleure le 2 février et remis aux autorités zurichoises, parce que ces délits furent commis en majeure partie dans le canton de Zurich.

Cet individu, après avoir purgé une peine dans une colonie de travail en Italie, passa en Suisse et y vécut de manière aventureuse. Pour subsister, il se livra à de nombreux vols dans toute la Suisse, se déplaçant à bord d'automobiles volées qu'il utilisait jusqu'à épuisement de l'essence. De novembre 1964 à janvier 1965, ses vols s'élevèrent à 9000 francs. Il fit en outre pour 13 000 francs de dégâts en pillant des appartements, des magasins et des distributeurs automatiques.

LA NOUVELLE DIPLOMATIE AMERICAINE ET LES PROBLEMES DU TIERS-MONDE

NEW-YORK — Les Etats-Unis doivent apprendre à écouter et prendre l'habitude, surtout dans le monde Atlantique, de traiter les autres en partenaires véritablement égaux, dans le reste du monde ils doivent commencer à comprendre que ni une politique d'endiguement pur ni une formule simpliste d'assistance économique ne constituent une réponse aux nombreux problèmes du tiers monde.

La nécessité de cette « nouvelle diplomatie américaine », qui correspondrait à des réalités nouvelles, a été soulignée jeudi par M. Adlai Stevenson, représentant des Etats-Unis à l'ONU dans un discours prononcé à un dîner de l'Association américaine des éditeurs de journaux.

Pour résister à l'agression communiste dont la menace s'est transférée de l'Europe à l'Asie, M. Stevenson a préconisé une double politique, qui est

celle, a-t-il dit, des Etats-Unis à l'égard du Vietnam : « Une réaction militaire sans équivoque, accompagnée d'une offre inconditionnelle de discussions avec les adversaires aussi bien qu'avec les amis ».

ZURICH, NOUVEL EDEN POUR LES AUTOMOBILISTES COUPABLES

Le système d'amende y est simplifié

ZURICH — Le 3 mai sera adopté à Zurich un nouveau système d'amendes simplifié, qui a quelque analogie avec le système des tickets en usage à l'étranger.

Au cours d'une conférence de presse

donnée jeudi après-midi à Zurich, le directeur de la police, M. Albert Sieber, a déclaré que la pratique actuelle suivie dans la perception des amendes ne permettait plus à la police et surtout à la préfecture, de venir à bout

du travail. A mesure que le trafic augmente, une rationalisation s'impose dans ce domaine également.

Selon ce nouveau système, l'automobiliste qui se rendra coupable d'une faute dans le parage de sa voiture, trouvera sous son essuie-glace un ticket. Il aura alors la faculté de régler son amende soit auprès du prochain agent rencontré, soit au commissariat, soit encore à la préfecture. Dans ce dernier cas, certes, il risque de devoir régler en sus les frais d'écriture.

Pour les automobilistes fautifs, il existera désormais deux montants d'amende à payer, selon la gravité de la faute, ou plutôt selon la durée du parage fautif. C'est ainsi qu'un arrêt d'un quart d'heure dans un endroit où le parage est interdit sera puni d'une amende de 10 francs. Pour une durée plus longue, l'amende sera de 20 francs. Dans les cas particulièrement graves toutefois, le système du rapport et de la contravention auprès de la préfecture reste en vigueur.

Cette nouveauté du système du ticket s'appliquera d'ailleurs aussi aux piétons qui violeraient la loi sur le trafic routier. C'est ainsi que les piétons paieront d'une façon générale une amende de 5 francs. Le nom devra être donné, non pas pour être enregistré, mais pour que le système reste conforme aux prescriptions en vigueur. M. Sieber a reconnu que le fait de renoncer à l'enregistrement avait le désavantage de favoriser certains contrevenants chroniques, mais il contribue en revanche à décharger de façon considérable le travail de la préfecture.

LE PRINTEMPS EN AUTRICHE

VIENNE — Inondations en Basse-Autriche et dans le Burgenland, abondantes chutes de neige dans les Alpes autrichiennes, danger d'avalanches en montagne, telles sont les conséquences du mauvais temps qui règne actuellement en Autriche.

Dans le bassin viennois, au sud de la capitale, les rivières sont sorties de leurs lits et ont inondé en de nombreux endroits maisons, champs et routes. Recouvertes parfois d'une couche d'eau atteignant 50 centimètres, une grande partie des routes de la région sont impraticables. Les eaux du Danube montent mais le point critique n'a pas encore été atteint.

En montagne, les précipitations se sont poursuivies sans interruption ces

derniers jours. Deux mètres de neige sont tombés sur le Vorarlberg au cours des six derniers jours. Dans les vallées du Tyrol, la couche de neige varie entre 25 et 70 centimètres. La circulation routière est perturbée et le danger d'avalanches est très grand

Odieux attentat dans une cathédrale

NEW-YORK — Deux jeunes gens ont jeté un « cocktail Molotov » sur l'autel central de la cathédrale Saint Patrick, jeudi soir, et une femme en prière a été atteinte par les flammes.

Une centaine de fidèles étaient dans la cathédrale à ce moment et plusieurs témoins ont vu les deux jeunes gens jeter l'engin qui, en explosant, a provoqué un début d'incendie. Les pompiers sont immédiatement intervenus et ont fait évacuer la cathédrale située en plein cœur de Manhattan.

Les deux jeunes gens ont réussi à s'enfuir.

L'AFFAIRE DU MEURTRE DE MADAME VIOLA GREGG LIUZZO

Les 3 assassins libérés sous caution

BIRMINGHAM (Alabama) — Trois Blancs de Birmingham (Alabama) ont été inculpés aujourd'hui par le « Grand Jury » (Chambre des mises en accusation) du comté de Lowndes du meurtre, le 25 mars, de Mme Viola Gregg Liuzzo, militante intégrationniste blanche, mère de cinq enfants, assassinée sur la route Selma-Montgomery le soir de la « marche pour le droit de vote ».

Les trois hommes se sont rendus au siège de la police et ont été aussitôt libérés moyennant versement d'une caution de 10 000 dollars chacun. Il s'agit d'Eugene Thomas, 42 ans, William Orville Eaton, 41 ans et Collie Leroy Yilkins, 21 ans.

Tous trois ont déjà été inculpés par un Grand Jury fédéral (le meurtre est du ressort des Etats) pour violation des droits civiques de Mme Liuzzo.

Avant de prononcer ces inculpations, le Grand Jury (composé de 18 Blancs) du comté de Lowndes — sur le territoire duquel le meurtre a été commis — a critiqué l'action des dirigeants intégrationnistes dans la région, ainsi que les déclarations du président Johnson qui, en annonçant le 26 mars l'arrestation des suspects par le F.B.I., avait souligné qu'ils étaient membres du Ku-Klux-Klan et lancé une véritable déclaration de guerre à l'organisation extrémiste.

LA GREVE DES CHEMINS DE FER ITALIENS SUSPENDUE

ROME — La grève des chemins de fer italiens, prévue pour les 26 et 27 avril, a été suspendue jusqu'au retour de M. Aldo Moro, président du Conseil, en visite aux Etats-Unis.

COLLISION ENTRE DEUX AVIONS

BORDEAUX — Deux avions de la base de Cazaux (Gironde) sont entrés en collision jeudi après-midi alors qu'ils effectuaient des missions d'entraînement. Le pilote et deux passagers d'un des appareils ont été tués.

CHUTE MORTELLE D'UN OUVRIER

GENEVE — Sur les chantiers d'un immeuble à Moillebeau, à Genève, un ouvrier était en train de réparer le sommet de l'installation d'un monte-charge quand ayant perdu l'équilibre, pour une raison que l'enquête établira, il tomba du 10ème étage jusqu'au 4ème, sur le toit du monte-charge. Le malheureux ouvrier a été tué sur le coup. Il s'agit de M. Georges Python, fribourgeois, âgé de 39 ans, demeurant à Vernier.

NOUVEL INCENDIE DE FORETS

Les CFF, indirectement, en cause

BELLINZONE — Les CFF sont, indirectement, la cause d'un incendie qui fait rage dans une région boisée des environs de Giornico. Le sabot de frein d'un wagon de marchandises s'est décroché le long de la ligne en forte pente du Gothard, entre Giornico et Bodio et est tombé dans les buissons. Cette pièce, chauffée au rouge, a mis le feu à la végétation, provoquant un incendie de forêts qui a pris rapidement de vastes proportions, si bien qu'il menace à présent les maisons d'habitation de Sobrio. On espère que l'intervention immédiate des pompiers évitera tout dégâts aux maisons.

ATMOSPHERE D'EMEUTE A SANTIAGO

SANTIAGO DU CHILI — La capitale chilienne a connu jeudi après-midi une véritable atmosphère d'émeute lorsque plusieurs commandos de carabiniers casqués, armés de grenades lacrymogènes, et entourant des camions citernes qui pointaient leurs lances d'arrosage, ont donné l'assaut aux jardins du Congrès national au centre de la ville, où s'étaient réfugiés une centaine de jeunes manifestants.

Ces derniers, des lycéens pour la plupart, avaient, pendant toute la matinée, lapidé des autobus dans le centre de Santiago pour protester contre la hausse de cinquante pour cent du tarif des transports. Après une tentative de construction de barricades devant le Congrès, les jeunes manifestants ont été délogés. On compte plusieurs dizaines de blessés.

MORT DE SIR PIERSON DIXON

EGHAM — Sir Pierson Dixon, qui en février de cette année abandonnait son poste d'Ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, est mort jeudi à l'aube, à l'âge de 60 ans, dans sa propriété d'Egham, près de Londres.

Sir Pierson Dixon entra dans la carrière en 1929. De 1954 à 1960, il fut délégué permanent de la Grande-Bretagne à l'ONU et fut nommé Ambassadeur en France en 1960.

Le défunt était également connu comme écrivain.

CREATION MONDIALE DE LA PIECE DE PAUL LAMBERT « SMARA »



C'est hier soir que les acteurs de la Comédie de Genève ont créé la pièce de l'auteur suisse Paul Lambert, dans une mise en scène signée Pierre Valde. Voici Françoise Giret, qui joue le double rôle de Madeleine et de Smara, et compagnie de François Chodal, qui interprète le rôle de Martin.